
Note d'information fédérale Janvier 2021 – n°298

1. MAIF Aviron Indoor 2021

Les inscriptions sont désormais closes avec plus de 2630 participations !

- Le programme horaire et les séries seront diffusés d'ici la fin de la semaine sur le site du championnat.

- Les codes participants permettant la connexion au système de course seront envoyés en milieu de semaine prochaine à chaque participant (email indiqué sur la licence) et au délégué du club ayant réalisé les engagements sur l'intranet (email indiqué sur sa licence).

- Diffusion LIVE des courses : afin de permettre à chaque participant de se filmer et de diffuser sa course en images et en direct sur la retransmission de l'évènement, un lien ZOOM sera envoyé dans le même mail que le code participant. En plus de la procédure, des consignes seront également à suivre pour respecter le bon déroulement du championnat.

- Le règlement des tirages au sort et jeux mis en place pendant le weekend sera mis en ligne sur le site des championnats la semaine prochaine.

Infos et questions à mail-aviron-indoor@ffaviron.fr ou sur championnats.aviron-indoor.fr

2. Comité directeur de la FFA le 15 janvier 2021

Le comité directeur du 15 janvier a pris les décisions suivantes :

Composition des commissions :

• Commission médicale :

P. Goudet (Président), J. Azou, M. Brignot, B. Kotwica, R. Le Barreau, O. Lion, D. Poulain et A. Saidi.

• Commission des compétitions :

P. Lot (Président), D. Lacoffrette, G. Pontois, A. Wache, L. Mahoic, C. Lamouche, B. Dufour et F. Pelegri.

• Commission scolaire :

A. Tollard (Présidente), D. Viquerat, C. Schulte, B. Lepine, G. Doucet et F. Carreel.

• Commission universitaire :

ML. Copie (Présidente), F. Aubanel, S. Blondel, JC. Cabirol, M. Goudet, M. Lericolais, F. Monzarel et M. Ferriere.

• Commission aviron de mer :

R. Mouchel (Président), G. Iragne, C. Dubouloz, J. Champeau, P. Villenave, M. Dalmon, V. Alligier, B. Barbier, S. Gautier-Guyon, J. Berra et G. Marchand.

• Commission promotion et communication :

B. Ouvry (Présidente), S. Beugnet, P. Bosdeveix, R. Jung, N. Guyot, A. Dall'Acqua et C. Berrest.

• Commission tourisme et loisirs sportifs :

P. Ferreira (Président), B. Boullard, F. Legay, S. Perot, C. Tabet et M. Scotton.

• Commission aviron handi :

G. Marchand (Présidente), C. Briand, Y. Lemor, T. Oudinet, A. Bridel, R. Le Barreau et S. Guende.

• Commission aviron indoor :

S. Roure (Président), C. Delas, F. Loorius, R. Ruban et B. Mazieres.

• Commission des athlètes :

C. Berrest (Président), H. Lefebvre, T. Baroukh, A. Jesel et F. Moreau.

Composition des organes disciplinaires :

• Discipline – Organe disciplinaire de première instance :

X. Libert (Président), G. Aubry et D. Giudici

• Discipline – Organe disciplinaire d'appel :

S. Rémy (Président), G. Aubry, J. Bloquet et G. Hilaire

Composition du Comité d'éthique et de déontologie :

P. Dekeyser (Président), C. Paliarne, V. Larmande, M. Lamolle et E. Jannot.

Composition des groupes de travail :

• Développement durable :

P. Trichet, référent, M. Scotton, E. Forshaw, F. Moreau, A. Gaime, P. Villenave et ME. Faust.

• Haut niveau :

A. Waché, référent, M. Goudet, C. Berrest, C. Schulte et J. Azou.

• Accompagnement des structures :

A. Dall'Acqua, référente, A. Juillet, D. Lolli, B. Blaise, B. Rey, C. Calchera et S. Perot.

• Finances :

F. Banton, référent, D. Lolli et A. Dall'Acqua.

• **Relations extérieures et internationales :**

M. Goudet, référente, et A. Tollard.

• **Relation FFA et présidents de clubs et de comités départementaux :**

A. Juillet, référent, B. Coupe, A. Lotti, P. Trichet, A. Dall'Acqua et L. Irazusta.

• **Comité de sélection :**

Le Président, le Vice-Président chargé du sportif et du haut-niveau, Directeur technique national et Directeur des équipes de France.

Modifications du calendrier 2021

La situation sanitaire actuelle, et ses perspectives, ont amené à des modifications du calendrier 2021.

Les annulations jusqu'à la fin du mois d'avril des événements suivants ont été entérinés par le comité directeur du 15 janvier :

- **championnats de zone** des 27 et 28 février
- **championnat de France bateaux courts** du 12 au 14 mars
- **championnat de France longue distance** des 3 et 4 avril
- **étapes du Circuit Randon'Aviron** prévues d'ici le 30 avril

La Coupe de France des Régions, du 1er au 2 mai à Mantes-la-Jolie, est reportée aux 30 et 31 octobre.

Le championnat senior de France bateaux longs est reportée aux 25 et 26 septembre à Mantes.

Dates assemblées générales de la FFA

L'assemblée générale, pour présenter le budget et valider les comptes, se déroulera le 20 mars 2021.

Une assemblée générale extraordinaire, pour une modification des textes réglementaires, se déroulera le 29 mai 2021.

Médaille d'honneur

La médaille d'honneur 2020 de la FFA a été attribuée à M. Lebreuil (Ligue Occitanie).

3. Recommandations médicales en période Covid :

Si vous avez été récemment inactif ou confiné de façon prolongée, reprenez progressivement votre activité physique sportive en évitant tout effort intense. Toute activité physique sportive est déconseillée pendant les 8 jours qui suivent un épisode infectieux (Covid ou autre). Cette remarque est particulièrement valide avant les championnats de France Indoor.

Avant de reprendre une activité sportive, vous devez consulter un médecin dans les situations suivantes :

- 1°) Maladie « Covid » de plus d'une semaine.
- 2°) Symptômes cardiaques persistants (palpitations, oppression thoracique, douleur thoracique...)
- 3°) « Covid » ayant nécessité une hospitalisation.

Et si vous avez repris une activité sportive, consultez également devant une incapacité évidente à retrouver votre niveau de performance.

Attention, le SARS-Cov-2 atteint non seulement les poumons mais aussi le cœur.

4. Lutte contre les violences sexuelles

Suite à la convention signée avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile, la FFA a prévu des sessions de sensibilisation sur le sujet des violences sexuelles.

Une tournée des ligues débutera en février, sous forme mixte (présentiel et visioconférence pour les personnes qui ne pourront pas se déplacer). Les dates de ces interventions de Colosse aux Pieds d'Argile vous seront communiquées prochainement.

5. Classification

Une session de classification para-aviron est prévue le 23 janvier, par zones. La prochaine aura lieu au mois de juin, lors du championnat sprint.

Pour prendre rendez-vous : handicaps@ffaviron.fr

6. Formation Coach Aviron Handicaps

La formation commencée en 2020 est reprogrammée du 9 au 11 avril 2021, en présentiel, pour effectuer les séances pédagogiques. Les nouvelles inscriptions sont acceptées, avec des cours en visio en supplément pour aborder les sujets vus en 2020.

7. Aviron Sport Adapté

Les Critériums aviron adapté deviennent des Championnats de France Aviron Sport Adapté, sous l'égide de la FF Sport Adapté. La 1^{ère} édition aura lieu lors des championnats de France d'aviron indoor connectés. Pour tout renseignement sur les nouvelles procédures : handicaps@ffaviron.fr

Note d'information fédérale Février 2021 – n°299

1. Comité directeur

Le comité directeur du 5 février a pris les décisions suivantes :

Assemblée générale du 20 mars 2021

L'assemblée générale se tiendra en distanciel via le logiciel zoom.

La FFA sollicitera le prestataire de vote "Sector".

Honorariat des arbitres

LE BAUT Pierre-Yannick - Aviron du Scorff – Ligue de Bretagne

CLIGNY Alain – SN Troyes – Ligue du Grand-Est

MALFOY Michel - Aviron Boulonnais – Ligue des Hauts-de-France

NIEUWENHOVE Jean-Pierre – S Dunkerque – Ligue des Hauts-de-France

MONCELET Philippe - Université de Nantes – Ligue des Pays de la Loire

PAILLE Pierre - Cercle Nautique d'Indre – Ligue des Pays de la Loire

Composition de la commission aviron indoor :

La commission est complétée par K. Scott et E. Deleau.

Organes disciplinaires :

Les deux organes de lutte contre le dopage (Organe disciplinaire de première instance et d'appel) n'ont plus à être désignés par les fédérations sportives. Seule la commission des sanctions de l'AFLD est habilitée à statuer sur les procédures disciplinaires en cas de dopage.

2. Organiser une assemblée générale à distance

La FFA a rédigé un document destiné à vous accompagner dans l'organisation de vos assemblées générales à distance :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Organiser-une-assemblee-generale-a-distance-20210211170733.pdf>

3. Label EFA 2021

La liste des clubs ayant satisfait aux critères d'attribution des labels École Française d'Aviron 2021 a été approuvée par la Comité directeur. Cette année, 213 clubs ont reçu un des labels EFA de la FFAviron : 62 clubs EFA, 42 clubs 1*, 54 clubs EFA 2* et 55 clubs

3*. Parmi eux, 88 ont obtenu la mention AviFit, 55 la mention Aviron Santé et 31 la mention Aviron et Handicaps.

La liste détaillée des clubs est consultable sur le site internet : ffaviron.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/label-ecole-francaise-aviron/clubs-labellises.

La FFAviron va transmettre aux 213 clubs labellisés les outils d'identification et de promotion (autocollants millésimés avec les mentions obtenues) à afficher dans des lieux visibles par tous. Les clubs nouvellement labellisés recevront également le drapeau EFA et la plaque support vierge pour coller un autocollant pour affichage.

4. Formation Socle commun initiateur d'aviron

Depuis le mois de septembre 2020, la formation fédérale Initiateur d'aviron s'est enrichie et spécialisée. Aux côtés de la classique formation d'Initiateur d'Aviron « eaux intérieures », deux autres cursus de formation ont été créés à savoir :

- L'initiateur fédéral d'aviron de mer,
- L'initiateur fédéral indoor.

Une formation commune appelée Socle initiateur a vu le jour. Cette formation, entièrement gratuite et totalement organisée en ligne est accessible au lien suivant : <https://forms.gle/JQjVEgAKwAUrYLHK9>

À la suite du Socle initiateur, chaque stagiaire pourra suivre le parcours « initiateur » de son choix : indoor, eaux intérieures, mer et bientôt banc fixe.

Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter le service formation : formation@ffaviron.fr

5. Formation initiateur fédéral aviron indoor

La formation Initiateur Fédéral d'Aviron Indoor est désormais ouverte aux inscriptions pour les titulaires du socle commun ou d'un diplôme d'initiateur fédéral (eaux intérieures ou mer par exemple).

Le parcours de formation est entièrement dématérialisé et se déroule sur la plateforme de formation de la FFAviron. Il est possible de s'inscrire toute l'année, et de réaliser le parcours de formation à son rythme.

La formation Initiateur « Indoor » est proposée sous un format d'environ 20 heures de contenus avec de nombreuses vidéos techniques et pédagogiques. Ce niveau de formation devient un prérequis pour l'inscription à l'Éducateur indoor. Il est certifié par un questionnaire de connaissance et nécessite la mise en pratique de compétences qui seront validées par un tuteur en club.

Les inscriptions sont ouvertes au niveau individuel via l'accès à l'espace licencié (<http://ffaviron.fr/espace-licencie>). La formation est proposée au tarif de 30

euros. Les inscriptions au niveau des structures affiliées seront très prochainement disponibles.

Pour toute demande d'information complémentaire, merci de contacter : formation@ffaviron.fr

Note d'information fédérale Février 2021 – n°300

1. Tests Nationaux

En raison de la crise sanitaire et en application des mesures gouvernementales, la FFA, lors de la réunion du CD du 15 janvier 2021, a pris la décision d'annuler les championnats de France en bateaux courts 2021.

Jusqu'à nouvel ordre, les compétitions ouvertes à tous les licenciés ne sont pas autorisées.

En conséquence, la Direction Technique Nationale organisera du 12 au 14 mars prochains, des tests nationaux en remplacement des championnats de France en bateaux courts sur le bassin des Dagueys, avec le concours de la Ville de Libourne et du Club Nautique de Libourne au bénéfice des sportifs (ves) des catégories senior, TC et PL, A et U23 hommes et femmes.

L'objectif de ces tests nationaux est double.

- Établir une hiérarchie entre les rameurs ou rameuses des groupes de préparation Olympique selon leur spécialité afin de pouvoir ajuster, après le championnat d'Europe et si nécessaire, comme il est indiqué dans l'avenant N°1 des règles de sélection pour 2021, la composition des équipages A en perspective de la régates de qualification olympique et/ou des Jeux Olympiques.
- Constituer le collectif national U23 et le collectif non olympique dans la perspective de préparation de la saison internationale.

Ces épreuves ne seront pas ouvertes à tous.

Seuls les sportifs (ves) inscrits sur une des listes ministérielles de sportifs (ves) (Elite, senior, relève, collectifs nationaux, espoir) ou étant reconnus comme relevant du « Programme de Performance Fédéral » (PPF) bénéficient de mesures dérogatoires pour garantir leur préparation et autoriser leur participation à des épreuves et stages dans la perspective d'intégrer ou être confirmé dans un collectif national ou une des structures du PPF, Pôle France ou Pôle Espoir, en 2021.

La participation à ces tests nationaux sera nécessairement limitée aux catégories de sportifs cités précédemment dont la majorité sera convoquée par la fédération (voir liste jointe). Seul un nombre restreint de sportifs (ves) en liste ministérielle ou sur liste PPF pourra être invité à participer en fonction des résultats obtenus lors des épreuves du chemin de sélection 20/21, et/ou leur niveau de performance connu. Toute demande de participation devra être adressée par le club au chef de secteur concerné

(Femme : christine.gosse@ffaviron.fr
Homme : samuel.barathay@ffaviron.fr)
avec copie à la FFA (carinne.birabent@ffaviron.fr)
avant le 26 février 2021.

Programme prévisionnel des épreuves :

- Vendredi 12 mars au matin ; parcours 2000m contre la montre hommes et femmes,
- Vendredi 12 mars après-midi, séries en ligne
- Samedi 13 mars matin ; ½ finale A/B ou repêchage et FC
- Dimanche matin ; finales A et B hommes et femmes

Le nombre maximum d'équipages retenus après les parcours contre la montre sera différent selon les épreuves inscrites au programme :

- | | |
|---------------|---------------|
| - SF1x : 24 | - SH1x : 24 |
| - SF2- : 12 | - SH2- : 18 |
| - SF1xPL : 18 | - SH1xPL : 18 |

Les rameurs(ses) poids léger :

Une pesée des rameurs (ses) sera organisée sur le site de compétition, dans le respect de la réglementation fédérale :

- Femmes : 59 kg maximum,
- Hommes : 72,5 kg maximum

Organisation :

L'organisation des courses, le chronométrage et la sécurité seront assurés par la DTN avec le concours du club.

L'hébergement et la restauration seront organisés par la DTN pour tous les sportifs (ves) convoqués. Il ne sera proposé aucun service en ce domaine ni aux sportifs(ves) invités ni à leur encadrement.

Les rameurs et rameuses **convoqué(e)s** qui ne souhaitent pas être hébergés devront en informer les chefs de secteur avant le 18 février.

Dans ce cas, les frais d'hébergement ne seront pas pris en charge par la FFA. Toutefois, un système de restauration pourra leur être proposé et pris en charge par la Fédération si l'athlète concerné en fait la demande par écrit au chef de secteur avant le 18 février.

Un système de restauration sur place pourra être proposé aux sportifs invités et à leur encadrement sur demande avant le 22 février 14h auprès de M. Michel LATOUR, (tél : 06 87 61 93 03 – latourtraiteur64@yahoo.fr) au tarif de : 9€ le petit déjeuner, 14,50€ déjeuner ou diner.

Médical :

La participation aux tests nationaux est conditionnée par le respect d'un protocole sanitaire strict, comportant d'une part, une **restriction maximale des contacts sociaux à partir du 3 mars** (auto-confinement) et d'autre part, la réalisation d'un test **PCR négatif entre le 8 et le 10 mars 2021**.

Ce protocole sanitaire s'applique à tous les rameurs participant, mais également à toutes personnes présentes sur site (encadrement, entraîneurs...).

Toute personne qui présente des symptômes ou qui est cas contact, à partir du 22 février, doit en informer le médecin référent, Frédéric Maton (frederic.maton@ffaviron.fr).

Les gestes barrières (port du masque, gel hydro alcoolique, limitation des contacts...) s'appliqueront pendant toute la durée des tests nationaux.

Pour information :

Le collectif para-aviron sera convié à effectuer des parcours chronométrés en équipage le samedi et le dimanche en fin de programme des courses.

Une épreuve spécifique sera organisée du 30 avril au 2 mai, à Libourne afin de constituer le collectif de préparation du championnat d'Europe junior. Les détails de cette organisation vous seront communiqués ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en France.

Note d'information fédérale Mars 2021 – n°301

1. Comité directeur de la FFA le 5 mars 2021

Le Comité directeur du 5 mars a pris les décisions suivantes :

• Championnat de France Aviron de Mer 2021

L'Aviron Agathois a indiqué ne pas pouvoir être en mesure d'organiser le championnat prévu les 22 et 23 mai 2021 dans le contexte sanitaire actuel. Une alternative pour reporter cette manifestation sur un autre site au mois de septembre est à l'étude.

• Calendrier 2022

- Championnats de France Indoor J16, J18, senior, master, para-aviron et Championnat de France aviron FF sport adapté : les 5 et 6 février 2022
- Championnats de France longue distance junior, senior, master : les 5 et 6 mars 2022
- Tête de rivière nationale et têtes de rivière de zones : 20 mars 2022
- Championnats interrégionaux bateaux courts : les 2 et 3 avril 2022
- Championnats de France bateaux courts J18, senior, para aviron et Championnat de France aviron FF sport adapté : du 15 au 17 avril 2022
- Championnats de France UNSS/FFSU : les 14 et 15 mai 2022
- Championnats de France Aviron de mer junior (J16 et J18), senior, master, para-aviron et Critérium aviron sport adapté : les 20 et 21 mai 2022
- Championnats de France bateaux longs senior et J18 : les 4 et 5 juin 2022
- Championnats interrégionaux jeune : les 11 et 12 juin 2022
- Championnat de France master : les 18 et 19 juin 2022
- Championnat national Jeune : les 25 et 26 juin 2022
- Championnat de France de Beach Rowing Sprint : les 25 et 26 juin 2022
- Championnats de France J16 et senior moins de 23 ans : du 1^{er} au 3 juillet 2022
- Championnat de France sprint : les 1^{er} et 2 octobre 2022

2. Candidatures Pôles France, Espoir rattachés et Pôles Espoir Régionaux 2021-2022

Les rameuses et rameurs souhaitant intégrer un des pôles (France ou Espoir) de la FFA pour la saison 2021-2022 peuvent contacter Caroline AUTOUR au 01 45 14 26 58 / caroline.autour@ffaviron.fr ou leur ligue (président ou conseiller technique régional). Une

fiche récapitulative d'information ainsi que le dossier de candidature sont disponibles sur le site internet de la FFA : <https://ffaviron.fr/equipes-de-france/acces-haut-niveau/poles-france-poles-espoir>

La date limite de retour des dossiers est fixée au jeudi 8 avril 2021 pour les pôles France et Espoir rattachés et au vendredi 14 mai 2021 pour les pôles Espoir régionaux.

3. Formation CQP

La formation CQP Moniteur Aviron, accessible aux éducateurs fédéraux, a pour but de couvrir les besoins en emplois saisonniers et occasionnels dans tout type de structure proposant l'activité aviron. Les titulaires du CQP Moniteur Aviron peuvent obtenir une carte professionnelle et être rémunérés pour l'encadrement sportif, dans une limite de 360 heures annuelles.

3 sessions de formation sont proposées cette année :

Session à LA ROCHELLE :

Module 1 : Du 23/03/2020 à 14h00 au 27/03/2020 à 16h00

Module 2 : Du 26/05/2020 à 14h00 au 29/05/2020 à 16h00

Session à LYON :

Module 1 : Du 12/04 /2021 à 14h00 Au 16/04/2021 à 16h00

Module 2 : Du 08/06/2021 à 14h00 Au 11/06/2021 à 16h00

Session à LA SEYNE SUR MER :

Module 1 : Du 22/06/2021 à 14h00 au 26/06/2021 à 16h00

Module 2 : Du 01/09/2021 à 14h00 au 04/09/2021 à 16h00

[Inscription en ligne](#) possible dès maintenant sur le site de la FFA

Attention : Certains pré-requis sont nécessaires à l'entrée dans le processus de qualification.

- Avoir 18 ans à la date de délivrance du CQP
- Être titulaire du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur option « côtière » ou option « eaux intérieures »
- Être en possession d'une attestation de PSC1 ou d'un diplôme admis en équivalence
- Être titulaire d'une attestation de réussite au test de 100 mètres nage libre départ plongé et de

récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur.

- Être capable de réaliser un test technique en skiff (brevet d'or) ou en solo mer (brevet d'aviron de mer).

Retrouvez toutes les informations sur le CQP sur le site de la FFA : Espace fédéral > Formation > Formation Professionnelle > CQP -Moniteur Aviron ou contacter le service formation de la FFA au 01 45 14 26 57 - erell.leminez@ffaviron.fr

Note d'information fédérale Mars 2021 – n°302

1. Assemblée générale de la FFA

Organisée en distanciel, l'Assemblée générale fédérale s'est tenue le samedi 20 mars.

Plan de relance

Un plan de relance à destination des clubs va être déployé par la fédération.

Tarifs 2022

Les tarifs des licences, titres et affiliations 2022 ont été approuvés par l'Assemblée générale.

Nous vous invitons à les consulter sur le site internet de la FFA :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Tarifs-2022-AG-Mars-2021-20210325092309.pdf>

Mise à l'honneur

E. Jonville a été mise à l'honneur pour l'ensemble de sa carrière au sein des équipes de France.

2. Comité directeur

Un Comité directeur qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale a pris les décisions suivantes :

• Classement des clubs

Les classements performance, jeune et mer sont annulés pour 2021. Seul le classement indoor est maintenu.

Les clubs seront classés au regard de leur rang obtenu en 2019.

• Manifestations nationales 2021

Le Comité directeur prendra une décision sur l'annulation ou le report des manifestations nationales 2021 lors de sa réunion du 17 avril prochain après concertation des ligues qui auront interrogé les structures et leur encadrement sur les différentes options.

• Campagne ANS 2021

Le Comité directeur du 12 avril prochain validera les modalités d'organisation de la campagne PSF 2021 pour proposition à l'ANS.

3. Webinaire d'information sur les subventions et l'ANS

Afin d'épauler les structures dans leurs demandes de subvention, la Fédération Française d'Aviron vous propose un webinaire sur les sujets suivants :

Le fonctionnement de l'Agence Nationale du Sport (ANS) du niveau national et aux niveaux régionaux.

Les subventions aux services du développement des pratiques sportives.

Ce webinaire se déroulera le VENDREDI 26 MARS entre 13H et 14H.

<https://zoom.us/j/91558307846?pwd=Z2dicVJESWZRcmq2a09aelBHdWtUQT09>

ID réunion : 915 5830 7846

Code secret : 208095

4. ANS Accessibilité 2021

Il existe des lignes spécifiques de financement au sein de l'ANS, notamment pour développer la pratique handi-aviron :

- acquisition de matériels spécifiques nécessaires à la pratique sportive des personnes en situation de handicap ;
- acquisition de véhicules de type minibus, aménagés pour le transport des sportifs en situation de handicap.
- matériel lourd spécifique destiné à la pratique sportive fédérale, mobile ou non, tels que : handbike, joëlette, etc. d'un montant unitaire supérieur à 500 € HT et amortissable sur 3 ans .

Taux maximal de subventionnement : 80 % du montant subventionnable ;

Seuil minimal de demande de subvention : 10 000 €.

Apport minimal du porteur de projet : 20 % minimum du coût total de l'opération, les apports privés pouvant être inclus dans la participation du porteur de projet.

Modalités de dépôt des dossiers de demande de subvention par les porteurs de projet : seuls peuvent être présentés les projets n'ayant donné lieu à aucun commencement d'exécution au moment du dépôt de la demande. Ils sont à **déposer auprès des DRAJES**. Renseignez-vous rapidement car certaines ont fixé une date limite de retour au 16 avril 2021.

5. Aviron féminin

L'enquête réalisée auprès des dirigeantes a permis d'obtenir 232 réponses.

L'analyse des résultats est en cours.

Une table ronde sera organisée le 27 mai 2021 pour échanger autour des enseignements tirés et envisager des perspectives pour faciliter l'engagement des femmes dans les postes à responsabilité.

6. Aide aux structures : moteurs et coques de sécurité

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, notre fournisseur de coques de sécurité a informé la FFA de ne pas pouvoir honorer ses délais de livraison. Ceux-ci sont actuellement fixés à 18 semaines environ.

Concernant les commandes de moteurs, merci de contacter en amont de votre commande Anthony GUEDJ : 01 45 14 26 49 afin de vous assurer de la disponibilité du moteur souhaité.

7. Championnat d'Europe Junior

L'European Board vient d'annoncer l'annulation du championnat d'Europe Junior à Munich. La possibilité de le reporter à l'automne est à l'étude

8. Jeux Olympiques de Tokyo

Les spectateurs étrangers ne seront pas autorisés à se rendre sur le sol japonais pour assister aux Jeux Olympiques de Tokyo, qui se dérouleront du 23 juillet au 8 août, ont annoncé ce samedi 20 mars les responsables olympiques et les autorités japonaises.

Note d'information fédérale – Avril 2021 – n°303

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 17 avril 2021 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Championnats de France 2021

Suite à l'enquête adressée aux clubs, le Comité directeur a acté :

- L'annulation de tous les championnats de France programmés jusqu'à début juillet 2021,
- Le championnat de France J18 prévu les 5 et 6 juin 2021 est reporté avec les championnats de France senior bateaux longs du 24 au 26 septembre 2021 à Mantes la Jolie,
- Le championnat de France mer est maintenu les 10 et 11 septembre 2021 à Port Camargue (Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi) et non plus à Agde comme initialement prévu.

Des réflexions sont engagées par les commissions des compétitions et mer :

- Sur l'organisation d'un évènement à destination des J14/J16 au mois de juillet,
- D'un évènement Master,
- D'un évènement Beach Rowing.

• Projet Fédéral 2021/2024

Le Projet Fédéral a été entériné, il est disponible sur le lien suivant :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-projet-federal-2021-2024-20210417130811.pdf>

• Règle de sélection participation au World Rowing Beach Sprints Finals 2021.

Le Comité directeur a validé les règles de sélections des rameuses et rameurs qui représenteront la France aux World Rowing Beach Sprints Finals 2021 du 23 au 26 septembre 2021 à Oeiras au Portugal.

Au regard de l'annulation des Championnats de France de Beach Rowing, les sélections auront lieu à La-Seyne-Sur-Mer pour les catégories juniors et seniors les 26 et 27 juin prochain.

Consultez les Règles de sélection :

<https://ffaviron.fr/evenements/3999/2021-06-26/selections-beach-rowing-sprints>

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Yvonig Foucaud

CTN en charge de l'Aviron de mer

yvonig.foucaud@ffaviron.fr

06.19.99.65.36

• Assemblée générale du 29 mai 2021

Cette assemblée générale se déroulera en distanciel.

• Modifications des textes réglementaires

Des modifications aux textes réglementaires seront soumises au vote de l'assemblée générale du 29 mai.

• Radiations

- PORT-LAUNAY ROWING CLUB (Ligue de Bretagne)
- AVIRON INDOOR BESANCON (Ligue Bourgogne-Franche-Comté)

2. Régate de sélection junior - Modification des dates

Dans le contexte sanitaire actuel, la FFA a sollicité une dérogation pour la tenue des régates de sélection junior initialement programmées du 30 avril au 2 mai à Libourne. L'Agence Nationale du Sport et la Direction des sports ont accepté que cet évènement se déroule du 14 au 16 mai 2021 à Libourne avec une liste restreinte de participants. Y. Schulte, Chef de secteur junior, a d'ores et déjà informé les entraîneurs des clubs et des pôles Espoirs dont les sportifs sont concernés.

Toutes les informations concernant cette organisation seront envoyées dans les meilleurs délais.

3. Formations fédérales

Le contexte sanitaire du mois d'avril rend toujours impossible les rassemblements de personnes pour le motif de la formation des bénévoles.

Les stagiaires en attente de session pédagogique en présentiel doivent prendre contact avec leur responsable de formation afin de voir quelles solutions peuvent être envisagées à partir du mois de mai 2021.

Pour information, il est toujours possible de s'inscrire à la formation SOCLE de l'Initiateur fédéral d'aviron. Cette formation se déroule 100% en ligne et reste entièrement gratuite. Il s'agit du premier pas vers la formation d'encadrement sportif au sein de la FFA. Inscriptions :

<https://forms.gle/JQjVEgAKwAUrYLHK9>

Autre formation 100% en ligne, actuellement accessible, l'Initiateur Indoor. Accessible à partir du niveau SOCLE Initiateur, les inscriptions sont possibles à partir de l'espace personnel licence. Renseignements et inscriptions :

<https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-federale/niveau-1-initiateur-federal-d-aviron-indoor-formation-distance>

Pour toute question sur les formations en cours :

formation@ffaviron.fr

4. Nouveaux Brevets de Rameur

Suite au webinaire du 16 avril, les clubs vont être destinataires d'un lot d'affiches des nouveaux brevets de rameur. Cet outil promotionnel doit permettre aux clubs de présenter les brevets « nouvelle génération » comme des outils au service de la sécurité, de la formation, et de l'autonomie de chaque rameur.

Toutes les informations sur les modalités de passage des différents brevets sont détaillées sur le site de la Fédération <https://ffaviron.fr/espace-federal/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

Pour toute question sur les nouveaux brevets de rameur : formation@ffaviron.fr

5. Campagne de labellisation des régates mer

Les régates en mer labellisées par la FFA sont des compétitions organisées dans le respect de critères définis à chaque fin de saison et spécifiés dans un appel à candidature. Elles permettent aux clubs participants de marquer des points pour le classement national mer des clubs.

Pour plus de précisions, rdv sur la page FFA : <https://ffaviron.fr/competitions/mer/regates-labellisees-mer>

Pour la saison 2021-2022, la procédure de labellisation est la suivante :

• **Du lundi 26 avril au lundi 31 mai 2021** : inscriptions des régates sur le site de la FFA et dépôt de la demande de labellisation

- **Lundi 31 mai 2021 à 14h** : clôture des inscriptions
- **Jeudi 17 juin 2021** : le Bureau fédéral, sur proposition de la commission aviron de mer, arrête la liste des régates labellisées

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires sur la procédure de labellisation, à partir de ce lien :

<https://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-de-mer/labelliser-regate-en-mer>

Pour plus de renseignements, contactez Yvonig Foucaud : yvonig.foucaud@ffaviron.fr
Tél. 06 19 99 65 36

6. Indoor - Challenge des 7 Défis Capitaux

Une mise à jour du site a été effectuée pour proposer un nouveau mode de saisie des événements du Défi Luxure, réinitialisant les données enregistrées.

Les participantes doivent donc les saisir à nouveau.

Rappel : Ce challenge est un outil d'animation des licenciés permettant de diversifier la pratique en proposant des formats qui vont du sprint à l'endurance, au cumul de kilomètres sur la saison, en passant par la participation à des compétitions et la pratique de l'ultra-endurance. Ce challenge se déroule tout au long de l'année.

Toutes les infos sont sur : <http://c7dc.ffaviron.fr/>

7. Service National Universel

Sollicitée par le ministère en charge des Sports, la FFA a signé en 2020 une convention de participation au Service National Universel (SNU) qui permet à ses structures affiliées d'agir dans ce dispositif. Le calendrier ayant été bouleversé par la pandémie Covid-19, le dispositif est relancé en 2021.

Parcours citoyen à destination des jeunes de 15 à 17 ans, le SNU se déroule en 3 étapes dans lesquelles les clubs peuvent jouer un rôle majeur, et notamment lors des étapes 1 et/ou 2 :

- En proposant une activité physique et sportive lors du séjour de cohésion (étape 1) ;
- En accueillant un.e jeune au sein du club pour une mission d'intérêt général (étape 2) ;
- En accompagnant le ou la jeune vers des formes d'engagement existantes comme le Service Civique durant la 3ème étape.

Toutes les informations via le lien du SNU suivant : <https://ffaviron.fr/actualites/2021-04-15/service-national-universel-opportunit-e-pour-promouvoir-aviron>

Contact FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr

8. Aide aux structures : moteurs et coques de sécurité

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, notre fournisseur de coques de sécurité a informé la FFA que dorénavant toute nouvelle commande est estimée en livraison à partir du mois de septembre 2021.

Concernant les commandes de moteurs, merci de contacter en amont de votre commande Anthony Guedj : 01 45 14 26 49 ou anthony.guedj@ffaviron.fr

Note d'information fédérale – Avril 2021 – n°304

SPECIALE CAMPAGNE ANS-PSF 2021

1. Campagne ANS - PSF 2021

La campagne de demande de subventions 2021 à l'Agence Nationale du Sport (ANS), dans le cadre des Projets Sportifs Fédéraux (PSF), sera ouverte du mardi 20 avril au lundi 17 mai à minuit.

Cette campagne se déroule quasiment à l'identique de celle des années précédentes :

- L'étude des demandes est déléguée par l'ANS à la FFA (toutes les demandes de financement autres que celles des PSF, notamment pour les emplois, restent à faire auprès des DRAEJES (ex DRJSCS) et des SD JES ex DDCS) du lieu de votre association.
- Les propositions d'actions 2021 sont quasiment identiques à celles de 2020.
- Des actions « Plan de relance » sont spécifiquement éligibles en 2021.
- Pour déposer une demande 2021, vous devez justifier des subventions accordées en 2020.
- Avant envoi à l'ANS, toutes les propositions de subventions seront validées par les commissions régionales ANS désignées au sein des ligues et par la commission nationale ANS/FFA.
- Toutes les informations ou demandes concernant cette campagne vous sont envoyées sur l'adresse mail fédérale de votre structure.

Pensez à consulter cette boîte mail !

- Vous retrouverez tous les documents relatifs à la campagne ANS 2021 sur le site fédéral : Espace fédéral > Agence Nationale du Sport > Campagne ANS 2021.
- Toutes vos demandes concernant cette campagne doivent être envoyées par mail à agencedusport@ffaviron.fr

IMPORTANT :

Pour que votre demande puisse être prise en compte, il est essentiel de respecter les procédures indiquées dans la note de cadrage de la « Campagne 2021 Agence Nationale du Sport - Projets sportifs fédéraux ».

Téléchargez et consultez les documents de présentation de cette campagne :

- [Note de cadrage campagne ANS 2021](#)
- Annexe 1 - [Projet pour les ligues](#)
- Annexe 2 - [Projet pour les comités départementaux](#)
- Annexe 3 - [Projet pour les clubs](#)
- Annexe 4 - [Liste des territoires carencés 2021](#)

- Annexe 5 - [Stratégie emploi 2021](#)
- [Guide bilan financier PSF/FFA 2020](#)

2. Justificatifs et bilans des actions ANS 2020

Toutes les structures qui ont bénéficié en 2020 d'une subvention de l'ANS dans le cadre des PSF, doivent déposer leur Compte Rendu Financier (CRF, bilan qualitatif, quantitatif et financier, un par action accompagné des pièces justificatives utiles) sur : www.lecompteasso.associations.gouv.fr

Le formulaire compte-rendu financier (Cerfa n° 15059*02) vous permettant de préparer votre compte rendu d'action est accessible à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R46623>

Au vu du contexte spécifique de l'année 2020 plusieurs options sont envisageables pour justifier des actions subventionnées

Les actions se sont déroulées en totalité ou partiellement :

- Le club justifie l'action et les dépenses.

Les actions vont se terminer lors du premier semestre :

- Le club dépose un compte rendu financier intermédiaire et justifiera l'action et les dépenses avant le 30 septembre 2021.

Les actions ne pourront être réalisées avant le 30/06/2021 :

- Le club fait une déclaration sur l'honneur et la FFA peut l'autoriser à conduire cette action, ou une autre action à valider par la FFA, lors de la saison 2022.

Les actions ne pourront être réalisées en 2021, ni en 2022 :

- L'ANS demande le remboursement des subventions.

Note d'information fédérale Avril 2021 – n°305

PARCOURS SECTEUR JUNIOR

LIBOURNE (33)

Du 14 au 16 mai 2021

1. Parcours Secteur junior – du 14 au 16 mai 2021

Des parcours pour les juniors sont organisés à huis clos du 14 au 16 mai prochain à Libourne (33) seuls les sportives et les sportifs figurant sur la liste jointe sont autorisés à participer.

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Liste-Athletes-20210430143831.pdf>

Cette manifestation validée par les autorités administratives compétentes devra se dérouler dans un contexte sanitaire renforcé. Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des documents ci-joint qui posent le cadre organisationnel.

Informations générales

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Informations-generales-20210430143804.pdf>

Protocole sanitaire

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Protocoles-Sanitaires-20210430143856.pdf>

Important :

Un test PCR négatif de moins de 48h sera à envoyer via WhatsApp à Julien Valla (06 80 89 07 51) avant votre arrivée sur site (rameurs, entraîneurs, accompagnateurs, élus, équipes techniques, arbitres, bénévoles, sécurité,...).

Organisation des parcours :

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-GrillesPrevisionnelles-20210430143722.pdf>

Informations pratiques :

La restauration est possible au bassin du jeudi 13 mai midi au dimanche 16 mai matin. (Petit-déjeuner de 7h

à 8h30 (9,70€), déjeuner de 11h30 à 13h30 (15,20€), dîner de 19h à 20h (15,20€)). Ces horaires sont à titre indicatif et peuvent être négociés avec le traiteur.

Il appartient aux clubs de contacter le traiteur avant le 5 mai pour réserver.

LATOUR TRAITEUR 64 :

Tél. : 06 87 31 93 03

mail : latourtraiteur64@yahoo.fr

Note d'information fédérale – Mai 2021 – n°306

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 10 mai 2021 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire prévue le 29 mai prochain est annulée et reportée au 19 juin en visioconférence.

• Manifestations nationales :

L'organisation des manifestations nationales suivantes a été entérinée :

- Du 14 au 18 juillet 2021 à Vichy (03) : Championnat National Jeune (14 et 15 juillet) à titre exceptionnel les épreuves J14F2x et J14H2x sont ajoutées au programme ; Championnats de France J16 (15 et 16 juillet) ; Championnats de France Senior Sprint et Critérium National para-aviron et aviron adapté (17 et 18 juillet).
- Du 24 au 26 septembre 2021 à Mantes-la-Jolie (78) : Championnats de France bateaux longs senior ; Championnats de France bateaux longs J18 ; Critérium National para-aviron et aviron adapté.
- Du 2 au 3 octobre 2021 : Évènement Master à Brive-la-Gaillarde (19).

2. Carte Passerelle – Sport Scolaire – Sport en Club

Pour accompagner le plan de relance de la pratique sportive de la jeunesse, le CNOSF poursuit son dispositif de la « Carte Passerelle sport scolaire – sport en club » partout en France. Ce dernier évolue pour la rentrée scolaire 2021.

Les jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL, **et dorénavant les élèves de 6ème, licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL** pourront tester, **tout au long de l'année scolaire**, différents sports à raison de 3 séances gratuites par club, afin de les accompagner dans leur choix d'une pratique régulière.

Les élèves se présenteront au club avec leur carte passerelle qui leur sera remise dès la rentrée des classes par les représentants USEP, UNSS ou UGSEL. Le CNOSF prendra en charge l'assurance individuelle accident pour les élèves participants.

Après une 1^{ère} année de déploiement national, ce dispositif présente un bilan positif avec plus de 50% des élèves ayant pris une licence à l'issue de l'initiation.

Pour participer à cette opération, le club doit être référencé « carte passerelle » dans l'application « Mon club près de chez moi ». [Découvrez le tutoriel explicatif](#).

Pour plus d'informations sur ce dispositif, une page internet y est dédiée sur franceolympique.com.

3. Aviron Scolaire : Nouvelles mesures pour la reprise de l'EPS

Suite aux dernières annonces du Président de la République, la pratique sportive est autorisée, dans le cadre scolaire et périscolaire, **en extérieur et en intérieur** dans le strict respect de la distanciation physique de 2m.

Les [séances Rame en 5^{ème} et Rame en 5^{ème} se jette à l'eau](#) (en bateau individuel), ainsi que les [circuits aviron](#) pour les associations sportives peuvent s'adapter à ces directives gouvernementales.

4. Rappel : enregistrement des titres scolaires

Nous vous invitons à envoyer vos conventions et bordereaux de titres scolaires à Léa Duchemin à l'adresse : lea.duchemin@ffaviron.fr

La date limite de transmission des documents a été fixée au 16 juillet 2021.

Vous pouvez consulter la liste des titres scolaires enregistrés pour votre club sur la saison en cours sur : <https://ffsa-goal.multimediabs.com> : Rubrique Reporting > Extractions spécifiques > Attestations > choix de la saison > Attestations, Licences et Titres.

5. Embarquez pour la course poursuite : challenge connecté en équipe

Après le challenge "Destination Tokyo", les rameuses et rameurs vont pouvoir se défier lors d'un nouveau challenge connecté. Du 24 au 30 mai inclus, "La course poursuite" offre la possibilité aux participant.es de s'affronter par équipe sur l'eau ou en indoor !

L'objectif sera de cumuler le plus de kilomètres **par équipe de 2, 4 ou 8**. Les sorties seront à effectuer en **bateau individuel** (skiff et solo) et **à l'ergomètre**. Les kilomètres de chaque équipier seront ensuite additionnés pour totaliser le compteur de l'équipe et établir les différents classements.

"La course poursuite" a pour vocation de créer de l'émulation au sein des clubs en recherche d'animations sportives. Les dimensions d'équipe et de compétition seront davantage présentes dans de ce nouveau défi ! En effet, vous pourrez composer votre équipe librement, au sein de votre club ou en mixte de clubs, toutes catégories d'âge confondues pour tenter de battre vos adversaires. Dans chaque catégorie (Double – Quatre – Huit) quatre classements distincts seront établis :

- **DOUBLE** : Hommes, Femmes, Mixte (1/1), Para-valide (au moins 1 PR et au moins 1F/1H)
- **QUATRE** : Hommes, Femmes, Mixte (2/2), Para-valide (au moins 1 PR et au moins 1F/1H)
- **HUIT** : Hommes, Femmes, Mixte (4/4), Para-valide (au moins 2 PR et au moins 1F/1H)

Pour plus d'infos :

<https://ffaviron.fr/fr/actualites/2021-05-05/embarquez-pour-course-poursuite-challenge-connecte-en-equipe>

6. Match J16 France / Grande-Bretagne

La fédération qui devait recevoir le traditionnel Match France Grande-Bretagne des J16 prévu le jeudi 8 juillet 2021 à Vaires-sur-Marne est contrainte d'annuler l'évènement pour la 2e année consécutive pour cause de pandémie.

De plus, le report des championnats de France J16, ne nous permet pas d'effectuer la sélection des rameuses et rameurs qui pourront faire partie de la délégation française.

Il a donc été proposé à la Fédération britannique de reporter le 40e Match France-Grande-Bretagne à Vaires-sur-Marne en 2022.

7. Rappel : Opération Bonne Maman

Dans le cadre de son plan de relance, la Fédération Française d'Aviron en collaboration avec l'agence Bogo+

lance une opération marketing via la marque de biscuits "Bonne Maman". Du 1^{er} juin au 21 novembre 2021 inclus, les consommateurs de madeleines "Bonne Maman" auront la possibilité de remporter une séance d'initiation gratuite à l'aviron pour deux personnes.

Autorisez-vous Bonne Maman à acquérir les données publiques de votre club (qui sont déjà présente sur le site ffaviron.fr) ? Merci de remplir ce [formulaire](#) (durée 1min) Pour toute question : communication@ffaviron.fr

8. Bourses AIA

L'association des internationaux d'aviron, propose des bourses aux rameuses et aux rameurs de tous niveaux. Ceux-ci doivent être : âgés de moins de 23 ans, de nationalité française, en situation sociale/économique difficile. Les dossiers de rameurs inscrits sur un pôle espoir sont également recevables.

Le formulaire est téléchargeable sur : <https://www.rameurs-tricolores.fr/nos-bourses> et doit être renvoyé, par le club demandeur, complété et signé, avant le **30 juin 2021**.

Présidée par Myriam Lamolle, l'Association des Internationaux d'Aviron a déjà attribué 41 bourses depuis sa création (dont 3 bourses en 2020).

Pour tout renseignement complémentaire concernant les modalités de cette aide : contact@rameurstricolores.fr ou 06 16 52 90 72.

Note d'information fédérale – Mai 2021 – n°307

Régate de sélection junior

Libourne (33)

Les 3 et 4 juillet 2021

1. Régate de sélection junior

⇒ Permet de finaliser la constitution du collectif Junior A pour préparer les championnats du Monde.

⇒ Permet de constituer un collectif junior B qui participera à la Coupe de la Jeunesse. Une équipe complète pourra être constituée en fonction du niveau sportif des athlètes.

⇒ Est ouverte aux sportifs (J15 à J18) susceptibles de prétendre à une sélection aux épreuves sus mentionnées. Les rameurs(ses) doivent être autorisés(es) à participer par la DTN.

⇒ Les sportifs retenus pour les mondiaux seront en stage terminal à partir du 14 juillet et ne pourront donc pas participer aux championnats J16 et/ou aux sprints mi-juillet. Par contre, pour les athlètes retenus à la Coupe de la Jeunesse, le stage débutant le 27 juillet, il est vivement recommandé de participer à ces compétitions.

⇒ Les mixtes de clubs sont autorisées. Les rameurs(ses) sont inscrits en **2X ou en 4-**. Il appartient aux clubs de s'assurer de la mise à disposition du matériel ainsi que la gestion des athlètes sur les deux jours de régates.
Cas particuliers : Lors de cette régates de sélection, il pourra être demandé aux équipages pressentis par la DTN pour représenter la France en bateaux courts, 1X ou 2-, au championnat du Monde ou à la Coupe de la Jeunesse, de réaliser une performance lors de parcours à handicap dans ces mêmes embarcations.

Les engagements :

⇒ Sont proposés par les clubs ou les ligues par courriel au secrétariat du DTN (vanessa.lete@ffaviron.fr) pour validation **au plus tard le 21 juin à 14h00**. Les services de la FFA se chargeront directement des saisies sur le serveur. (Pour quelques cas, le chef de secteur orientera la composition des équipages).

⇒ Pour que l'engagement soit recevable, le courriel devra impérativement s'accompagner du document «Attestation de disponibilité» dûment complété disponible sur le lien suivant : <https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Attestation-Dispo-Secteur-junior-20210521100956.pdf>

Note d'information fédérale – Mai 2021 – n°308

1. Règlementation sportive 2021 bis

La réglementation sportive 2021 bis est finalisée. Celle-ci prend en compte les épreuves nationales reprogrammées et restantes au calendrier sportif fédéral pour la saison en cours.

Vous pouvez la consulter sur le lien : <https://ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Reglementation-sportive-2021-bis-20210528173218.pdf>

2. Lancement du dispositif «Pass'Sport»

D'un montant de 50 euros, le dispositif « Pass'Sport » est destiné à aider les jeunes de 6 à 18 ans et les personnes en situation de handicap à pratiquer une activité sportive, en participant au financement de leur inscription dans une association sportive dès septembre 2021 et durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Toutes les informations sont à retrouver sur : <https://ffaviron.fr/fr/actualites/2021-05-26/lancement-dispositif-pass-sport>

3. Nouvelle méthode pour attirer des pratiquants

Rappel : Du 1er juin au 21 novembre 2021 inclus, les consommateurs de madeleines "Bonne Maman" auront la possibilité de remporter une séance d'initiation gratuite à l'aviron pour deux personnes. Cette opération marketing permet d'accroître la visibilité de votre club.

Vous avez reçu un mail complet intitulé «Opération Bonne Maman» pour plus d'information.

Pour les clubs n'ayant pas répondu, merci de donner votre accord (ou non) sur ce formulaire : <https://bit.ly/3ulhysz>

4. Formation C.Q.P. Moniteur d'aviron

Une dernière formation C.Q.P (certificat de qualification professionnelle) est organisée avant l'été à La Seyne-sur-Mer du 22 au 26 juin 2021.

Cette formation est une excellente opportunité de former un encadrement professionnel saisonnier permettant pour les clubs d'assurer les activités estivales, et de renforcer également l'encadrement lors des temps d'activité intense pour les clubs comme la rentrée, les stages ou même les séances tout au long de l'année sur des créneaux particuliers comme les mercredis après-midi et les week-ends.

La formation CQP organisée à la Seyne-sur-Mer est orientée « aviron de mer ». Pour s'inscrire il faut que les candidats soient licenciés dans un club et titulaires (ou en cours de validation) :

- du permis côtier,
- du PSC1 (ou un diplôme admis en équivalence)
- de l'Éducateur Fédéral d'Aviron

Renseignements et inscriptions :

<https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-professionnelle/cqp-moniteur-aviron>

Contacts : formation@ffaviron.fr

5. Emploi partiel et saisonnier : le CDI-I

De nombreuses structures sont actuellement en pleine préparation de leur saison estivale. Au-delà de la qualification de l'encadrement (voir formation CQP), la solution d'emploi peut passer par un contrat à durée indéterminée intermittent : le CDI-I

Le CDI-I (ou CD2I) n'est pas un contrat purement saisonnier, mais le club peut décider de profiter de la saison estivale pour embaucher un salarié à temps partiel. Le CDI-I permet un emploi avec une durée de travail flexible d'une semaine à l'autre et donc répond aux exigences de l'emploi saisonnier et de l'emploi à temps partiel sur le restant de l'année.

Fiche de renseignement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2247>

Un accompagnement est souvent possible auprès des Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) et Comités Régionaux (CROS).

6. Formation Fédérale Initiateur

La formation fédérale Initiateur a évolué depuis le mois de janvier 2021 et est déclinée aujourd'hui en quatre parcours de formation spécifiques :

- Eaux intérieures,
- Mer,
- Indoor,
- Banc fixe.

Le parcours démarre par un « socle commun » qui est une formation en ligne gratuite, à la suite duquel chacun peut s'inscrire à un parcours de formation spécifique (eaux intérieures, mer, indoor ou banc fixe) pour finaliser sa formation.

Renseignements auprès de votre coordonnateur régional de formation : <https://ffaviron.fr/espace->

[federal/formation/formation-federale/coordonnateurs-regionaux-de-formation](#)

7. Formation Coach Aviron et Handicaps

Une formation Coach Aviron et Handicaps aura lieu du 2 au 4 juillet à Boulogne 92.
Mise en ligne du programme la semaine prochaine.

Renseignements : handicaps@ffaviron.fr

8. Formations professionnelles en aviron : BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS

La rentrée des formations professionnelles se prépare et les tests de sélection pour les formations proposées par le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy et Nautisme en Île-de-France sont désormais connus :

CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy :

- du 6 au 8 septembre 2021.
contact : ophelie.simon@creps-vichy.sports.gouv.fr

Nautisme en Île-de-France:

- du 30 sept. Au 1 oct. 2021
contact : y.picard@sports-nautiques.fr

Le CREPS de Vichy propose une offre de formation déclinée du niveau BP (moniteur de club) au niveau DES (entraîneur expert) en passant par le DE (entraîneur de club). Les sélections et positionnement sont organisés en même temps pour les trois niveaux de formation facilitant l'orientation des candidats. Les formations BPJEPS et DEJEPS sont finançables par l'apprentissage.

Le centre de formation Nautisme en Île-de-France propose une offre de formation complémentaire en BPJEPS moniteur d'aviron, également finançable par l'apprentissage.

9. Apprentissage 2021 : encore 8000 €

Les aides de l'État concernant l'apprentissage restent à leur plus haut niveau jusqu'en décembre 2021.

Une aide de 8000€ pour la première année est accordée aux structures employeuses pour tout apprenti majeur inscrit en formation.

Les formations BPJEPS moniteur d'aviron et DEJEPS entraîneur d'aviron sont ouvertes au financement par l'apprentissage. L'aide de l'État est une opportunité supplémentaire pour se lancer dans la formation d'un nouvel encadrant au sein de la structure (club, comité départemental ou Ligue).

Des aides complémentaires sont également prévues pour la deuxième année de formation, au minimum 2000€.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les aides concernant l'apprentissage évolueront pour une aide de 4125€ en première année de formation et 2000€ pour la seconde année.

Renseignement auprès de votre référent AFDAS : <https://www.afdas.com/en-region>

10. Nouveaux brevets de rameurs

Les nouveaux brevets de rameurs ont été présentés en avril dernier. Ils couvrent à présent toutes les pratiques de l'aviron :

- Eaux intérieures,
- Mer,
- Indoor,
- Banc-fixe.

Ils s'ouvrent à de nouveaux pratiquants, à savoir les barreurs et les rameurs en situation de handicap.

Les brevets d'endurance proposent quant à eux des challenges à la hauteur de toutes les ambitions du 10km au Marathon !

Vous pouvez tous les retrouver sur le site Internet de la Fédération : <https://ffaviron.fr/pratiquer-aviron/programmes-federaux/brevets-de-rameurs>

Pour toutes vos questions et vos remarques : formation@ffaviron.fr

Note d'information fédérale – Juin 2021 – n°309

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 7 juin 2021 à Nogent, a pris les décisions suivantes :

• Réglementation sportive 2022

La première partie de la réglementation sportive 2022 a été approuvée. Elle sera consultable en totalité à l'issue du Comité Directeur du 1^{er} juillet sur le site internet de la FFA.

• Calendrier 2022

- **5-6 mars 2022** : Championnats de France Longue Distance junior, senior et master : Mâcon SR.
- **15-17 avril 2022** : Championnats de France bateaux courts J18, senior, para-aviron et sport adapté : Cazaubon AAC.
- **14-15 mai 2022** : Championnats de France UNSS et FFSU : Lieu à déterminer.
- **20-21 mai 2022** : Championnats de France d'aviron de mer junior (J16 et J18), senior, master para-aviron et Critérium aviron sport adapté : Agde AV
- **4-5 juin 2022** : Championnats de France bateaux longs J18, senior, para-aviron et aviron adapté : Vichy CA.
- **18-19 juin 2022** : Championnat de France Master : Mâcon SR.
- **25-26 juin 2022** : Championnats National Jeune : Gérardmer AS.
- **25-26 juin 2022** : Championnats de France de Beach Rowing Sprint : La Seyne sur Mer AV.
- **1^{er}-3 juillet 2022** : Championnats de France J16 et U23 : Bourges AC.
- **1^{er}-2 octobre 2022** : Championnats de France senior sprint : Vaires Torcy AV.
- **29-30 octobre 2022** : Coupe de France des Régions : Lieu à déterminer.

2. Mesures sanitaires

Depuis le 9 juin, la pratique en intérieur sans contact est autorisée pour toutes et tous.

Il est donc possible d'ouvrir à nouveau les salles de musculation, d'ergomètres, etc.

Retrouvez sur cette page l'ensemble des mesures sanitaires :

<https://ffaviron.fr/ffa/covid-19/mesures-sanitaires-ffa-vous-informe>

3. Mise à jour du guide des dispositifs financiers sur les territoires

Lors du premier confinement, le CNOSF a initié un guide recensant les dispositifs de soutien et d'accompagnement dans les territoires. Cette démarche répondait aux besoins fortement exprimés par les fédérations et clubs.

Depuis, de nombreux dispositifs ont évolué et certains sont apparus pour compléter les programmes de relance et d'accompagnement. C'est pourquoi le CNOSF a réalisé une mise à jour importante de ce guide que vous pourrez consulter sous le lien ci-après :

https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/fichiers/File/Developpement/Vie_associative/guide_dispositifs_financiers_2020.pdf

4. La FFA vous aide à promouvoir votre club pour la rentrée !

La Fédération Française d'Aviron aide ses structures à réaliser des supports de communication personnalisés sans avoir recours à un graphiste.

3 univers (rivière, mer, indoor) ont été créés afin de coller aux pratiques de chaque structure ; pour chacun de ces univers, trois types de supports sont proposés : kakémono, affiche et flyer ; chaque support peut être personnalisé au niveau des textes, des coordonnées et des photos. Avec le code FFA_2020, la FFA offre l'impression de tous ces supports, seuls les frais de port (environ 20€) sont à la charge de la structure :

<https://support-personnalisation.ffaviron.fr/>

5. La Relève

La FFA a participé à la journée d'orientation des sportifs « La Relève », organisée par le CPSF à Paris. Erika Sauzeau, médaillée au Championnat d'Europe en 4+ PR3, était la marraine de cette édition.

Les sportifs intéressés par l'aviron seront orientés vers les clubs les plus proches de chez eux.

L'objectif est de contribuer à développer la pratique para-aviron en vue des Jeux Paralympiques de Paris 2024.

6. Table ronde Aviron Féminin

L'enquête envoyée à toutes les dirigeantes et tous les présidents de structure (clubs, CD et ligues) a permis de dégager des pistes de travail.

Une table ronde a été organisée le 27 mai, au siège de la FFA en présence de Virginie NICAISE, enseignante chercheuse à l'université de Lyon1, et de dirigeantes.

Lors de cette journée, une convention a été signée avec la Fondation Alice Milliat.

Le résumé de cette table ronde sera diffusé début juillet et l'intégralité des présentations sera également disponible.

7. Lutte contre les violences sexuelles

Suite à la tournée des ligues par l'association Colosse aux Pieds d'Argile, il apparaît important que chaque structure puisse faire de la prévention afin d'éviter toute situation pouvant mener à des violences.

Colosse aux Pieds d'Argile propose des outils et peut vous accompagner en cas de problème.

Vous pouvez [adhérer à l'association](#).

8. PASS'SPORT

D'un montant de 50 euros, ce dispositif est destiné à aider un enfant de 6 à 18 ans bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire (ARS), un jeune de 6 à 18 ans bénéficiaire d'une AEEH ou enfin un jeune de 16 à 18 ans bénéficiaire de l'AAH, à pratiquer une activité sportive, en participant au financement de leur inscription dans une association sportive dès septembre 2021 durant toute l'année scolaire 2021-2022.

Pour en savoir plus sur le "Pass'Sport" :

<https://bit.ly/3utamul>

9. RAPPEL : Service national universel 2021 (SNU)

Parcours citoyen à destination des jeunes de 15 à 17 ans, le SNU se déroule en 3 étapes dont deux obligatoires : le séjour de cohésion et la mission d'intérêt général.

L'édition 2021 rassemble 18 000 volontaires inscrits au séjour de cohésion, du 21 juin au 02 juillet, dans un des 143 centres présents sur tout le territoire national.

Le Sport est la 2ème thématique plébiscitée par les jeunes en SNU pour réaliser leur mission d'intérêt

général (12 jours ou 84 heures) à la suite du séjour de cohésion.

Les clubs qui souhaiteraient proposer une animation dans le cadre du séjour de cohésion ou accueillir un volontaire en mission d'intérêt général peuvent prendre contact avec les chefs de centre et les chefs de projet SNU de leur département.

- [Qu'est-ce qu'une mission d'intérêt général et exemples de missions ?](#)
- [Liste des chefs de centre SNU \(phase 1\) pour les séjours de cohésion](#)
- [Liste des chefs de projet SNU \(phase 2\) pour les séjours et les missions d'intérêt général](#)

Contact FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr

Note d'information fédérale – Août 2021 – n°311

1. Résultats des équipes de France

• Championnat du Monde U23 : du 7 au 11 juillet à Racice (République Tchèque)

- **Médaille d'argent** : Quatre de couple poids léger homme
Corentin AMET / Baptiste SAVAETE / Cornelus PALSMA / Pierrick VERGER
- **Médaille d'argent** : Deux de couple poids léger homme
Victor MARCELOT / Ferdinand LUDWIG

• Jeux Olympiques :

- **Médaille d'or** : Deux de couple homme
Hugo BOUCHERON / Matthieu ANDRODIAS
- **Médaille d'argent** : Deux de couple poids léger Femme :
Laura TARANTOLA / Claire BOVÉ

• Coupe de la Jeunesse : Du 6 au 8 août à Linz (Autriche)

L'équipe de France a obtenu 19 médailles et termine à la 2^{ème} place du général à 24 points des lauréats italiens.

Au total 4 victoires, 6 médailles d'argent et 9 médailles de bronze.

Ce sont nos Françaises qui grâce à leurs performances remportent le classement féminin.

2. Championnat du monde d'Aviron de mer 2021

Le Championnat du monde d'Aviron de mer 2021 se déroulera du 30 septembre au 3 octobre à Oeiras au Portugal.

Les clubs souhaitant participer à cette compétition doivent adresser leurs engagements uniquement par mail avant le mercredi 1er septembre à 10h00 à la fédération à [yvonnig.foucaud@ffaviron.fr](mailto:yvonig.foucaud@ffaviron.fr)

Les engagements sont à faire sur le formulaire FFA disponible sur la page du championnat du monde sur le site de la FFA.

<https://www.ffaviron.fr/competitions/mer/championnat-s-monde-mer>

3. Circuit Randon'Aviron 2022

Le circuit Randon'Aviron rassemble les plus belles randonnées à l'aviron organisées chaque année en France. Les organisateurs qui souhaitent présenter leur candidature pour faire partie du circuit 2022 doivent compléter le formulaire mis en ligne sur le site de la FFA : Espace fédéral > Espace structure > Labelliser sa manifestation ET inscrire impérativement leur événement sur l'intranet fédéral :

ffaviron.fr/intranet > Événement > Gestion. Pour les organisateurs dont la randonnée 2022 est identique à celle de 2021, le formulaire a été simplifié. Pour les nouveaux organisateurs et ceux qui souhaitent modifier leur organisation 2021, le formulaire est à compléter dans son intégralité

La date limite de retour des candidatures est fixée au vendredi 17 septembre.

Contact FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr

4. Randonnée de l'année 2022

En 2020, la FF Aviron lançait l'appel à projet « La Randonnée de l'année » pour promouvoir la pratique de l'aviron de randonnée au niveau national. La randonnée « La Pelle du pied » organisée par l'Aviron Sedanais a été désignée pour la 1^{ère} édition. Annulée en 2020 pour crise sanitaire, elle se déroulera du 27 au 29 août 2021. Pour 2022, l'appel à projet est donc relancé. La candidature est à réaliser en parallèle de la candidature au circuit Randon'Aviron 2022.

Tous les détails de ce projet dans le cahier des charges joint : [Randonnée de l'année 2022](#).

5. Campagne Octobre Rose 2021

Dans le cadre de son programme Aviron santé, la FF Aviron se mobilise, depuis plusieurs années, lors de la campagne Octobre Rose : rendez-vous national pour la lutte contre le cancer du sein. En soutien à l'association Rose Up, partenaire de la FFA, nous proposons à nouveau à tous les clubs labellisés Aviron Santé ou ayant un coach formé d'organiser leur propre Challenge Avirose tout au long du mois d'octobre. Tous les détails sur cette opération dans le cahier des charges joint : [Octobre Rose 2021](#).

Les confirmations de participation sont à transmettre avant le lundi 06 septembre 2021.

Pour plus d'informations, contacter à la FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr.

6. Avi'Santé à l'école : Nouveau programme scolaire

Bien implanté au sein des collèges grâce à son programme Rame en 5^{ème} et Rame en 5^{ème} se jette à l'eau, la FF Aviron poursuit aujourd'hui le développement de la pratique en milieu scolaire en proposant un cycle Aviron clé en main, à destination des enfants scolarisés en école primaire.

Le programme Avi'Santé à l'école comprend un cycle Aviron de 6 séances et un outil de prévention et d'éducation à la santé développé pour ce public. Trois

outils pédagogiques sont disponibles en téléchargement sur le site de l'aviron scolaire : <http://scolaire.avironfrance.fr/a-ecole/avi-sante-ecole/avi-sante-ecole>

(site scolaire en cours de maintenance)

Pour plus d'informations : contact@aviron-scolaire.fr

7. Pass'Sport

Afin de relancer la pratique sportive associative en cette période de crise sanitaire, mais également de développer plus largement et à plus long terme la pratique sportive chez les jeunes, le Gouvernement a mis en place un dispositif financier incitatif pour aider les familles à inscrire leurs enfants dans un club sportif à la rentrée scolaire, le Pass'Sport.

Ce Pass'Sport permet aux jeunes de 6 à 18 ans éligibles à l'Allocation de Rentrée Scolaire, à l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH), ou à l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) de bénéficier d'une aide de 50 €.

Cette participation financière sera remboursée aux clubs à travers le compte asso.

Retrouvez toutes les informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/pass-sport>

8. Contrôle de l'honorabilité

Publié le 31 mars 2021, l'article D. 131-2 du code du sport prévoit que les personnes soumises aux dispositions des articles L. 212-9 et L. 322-1 sont informées par les fédérations sportives qu'elles feront l'objet d'un contrôle portant sur le respect de leurs obligations d'honorabilité. Ce contrôle est réalisé par les services de l'État dans le cadre des dispositions du code de procédure pénale.

Le contrôle d'honorabilité vise à systématiser la vérification des incompatibilités d'exercer parmi l'ensemble des éducateurs sportifs et dirigeants concernés par ces interdictions.

Toutes les informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/contrôle-honorabilite>

9. Certificats médicaux 2021/2022

Pour les mineurs

A compter du 1er septembre 2021, les mineurs n'ont plus à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour se voir délivrer une licence, ni à fournir de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition pour participer à des compétitions.

Ils devront répondre au questionnaire de santé, en cas de réponse positive au questionnaire de santé, un certificat de moins de 6 mois sera demandé.

Pour les majeurs

Pour la pratique : production d'un certificat médical, datant de moins d'un an, attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron. Les renouvellements ultérieurs sont soumis à l'obligation de réponse annuelle à un questionnaire de santé. Si une réponse positive, il faut présenter un certificat médical datant de moins de 6 mois.

L'absence de réponse positive au questionnaire permet le renouvellement de la licence.

Pour la compétition : production d'un certificat médical datant de moins d'un an mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de l'aviron en compétition.

La production de ce certificat médical est obligatoire tous les 3 ans. Les années intermédiaires = questionnaire de santé. Si une réponse positive, il faut présenter un certificat médical datant de moins de 6 mois.

Plus d'informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/licences-et-titres/certificats-medicaux>

10. Aides aux structures – coques de sécurité

Compte tenu de la pénurie et de l'augmentation du prix des matières premières et composants, la Société SEBICO revendeur des coques RIGIFLEX modifie ses tarifs :

NEW MATIC 300 Tarif club : 1214.81€ TTC

NEW MATIC 360 Tarif club : 1822.90€ TTC

Concernant les délais de livraison, pour toute commande passée dès maintenant, les délais de livraison sont estimés à ce jour pour AVRIL 2022.

Pour la gestion de vos demandes, merci de contacter Anthony GUEDJ au 01-45-14-26-49

ou anthony.guedj@ffaviron.fr

11. Régates labellisées 2022

La liste des régates labellisées mer 2022 est disponible sur le site de la fédération :

<https://ffaviron.fr/competitions/mer/regates-labellisees-mer>

12. Posters Jeux Olympiques Tokyo 2021

Pour recevoir gratuitement les visuels de nos médaillés, nous vous remercions de bien vouloir envoyer un email à Virginie virginie.ranvier@ffaviron.fr avec les éléments suivants :

- **Intitulé du poster** : indiquez **Médaille / Bateau / Prénom et Nom de l'un des rameurs** (*exemple : Médaille d'or / Deux de couple / Hugo Boucheron*)
- **Nom du club / ligue / CD**
- **Quantité** (30 exemplaires maximum par poster)
- **Contact et adresse de livraison**

Pour voir les 2 visuels :

https://www.dropbox.com/sh/vx3t7n4iae0b7ax/AADJd9otqCizqGOTCQRp1_joa?dl=0

Note d'information fédérale – Septembre 2021 – n°312

SPÉCIALE PPJ

NOUVEAU PROGRAMME DE DÉTECTION

1. Nouveau programme PPJ

« Le PPJ fait peau neuve »

Notre programme de détection se transforme pour répondre encore mieux à notre volonté d'accompagner, au sein d'une dynamique saine et équilibrée, les rameuses et les rameurs vers des performances sportives à moyen terme

Pour cette nouvelle saison 2021-2022, l'organisation proposée doit renforcer le lien entre chaque entité (club, ligue, fédération) pour accompagner de la meilleure manière possible nos jeunes à fort potentiel.

Ainsi, les clubs seront chargés d'effectuer cette première identification, et de faire passer les Tests Physiques du PPJ (Annexe 1) sur 2 périodes distinctes (1^{ère} quinzaine de décembre, 1^{ère} quinzaine de février). Ces tests sont là pour guider une progression athlétique, aspect essentiel pour préserver l'intégrité physique et construire une performance à terme.

Les ligues sont chargées de mettre en place des stages inter-ligues, par zone scolaire, sur 6 jours durant les vacances de février. Au programme, développement et renforcement des compétences de rameurs, et formation aux mouvements d'haltérophilie.

Une finalité compétitive est désormais pleinement intégrée au PPJ, puisque les stages de février deviennent le point de départ à la constitution d'équipages (4+, 2-, 2X) en vue de la régata de sélection U17 qui se déroulera

début mai. Cette régata de sélection permettra d'intégrer l'équipe du Match France Grande-Bretagne.

La fédération coordonne l'ensemble du dispositif PPJ, veille à sa bonne réalisation, et regroupera en stages :

- Fin août, dans le cadre d'un projet européen : 80 J14 identifiés lors des championnats de zone (8 1ers skiffeurs J14 H & F, 1er double J14 H & F – pour chaque zone).
- Fin août, dans le cadre du stage franco-allemand : 16 J16 identifiés et suivis de longue date dans le cadre du PPJ ».

Pour toute demande de renseignement, veuillez contacter le responsable du PPJ, Gael Depierre :

Gael.depierre@ffaviron.fr - 06 20 95 08 63

[Annexe 1 : Tests Physiques PPJ + Stratégie de passage](#)

[Annexe 2 : Barème Tests Physiques](#)

[Annexe 3 : Organisation Schématique PPJ](#)

[Tableau des tests physique](#)

Note d'information fédérale – Septembre 2021 – n°313

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 20 septembre 2021 en visio, a pris les décisions suivantes :

• Date Assemblée générale 2022

L'Assemblée générale se tiendra le samedi 26 mars 2022, le lieu de cette réunion sera voté lors du Comité directeur du 11 décembre 2021.

• Commission de surveillance des opérations électorales :

La commission est composée comme suit :

Madame Clotilde Averlant de l'Aviron Sedanais
Madame Françoise Dolci de Niort Aviron Club
Madame Zoubida Dali de l'Aviron de Mauguio-Carnon

• Texte réglementaire :

La nouvelle version de l'annexe 7.2 du code des régates en mer est consultable :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-annexe-7-2-reglement-interieur-ffa-code-regates-mer-20180626220329.pdf>

• Radiation

Nort Athletic Club Aviron (C44028) de la ligue Pays de la Loire.

• Résultats des équipes de France :

Jeux Paralympiques

- **Médaille de bronze** : Skiff femme PR1 : Nathalie Benoit
- **Médaille de bronze** : Quatre de pointe mixte avec barreur PR3 : Margot Boulet / Remy Taranto / Antoine Jesel / Erika Sauzeau / Barreur : Robin Le Barreau

Championnat du Monde U19

- **Médaille d'or** : deux sans barreur femme : Zélie Jacoulet / Fleur Vaucoret
- **Médaille d'argent** : Quatre sans barreur femme : Céline Gorguet / Léa Herscovici / Jeanne Sellier / Agathe Oudet
- **Médaille d'argent** : Deux de couple femme : Gaia Umbra Chiavini / Jeanne Roche
- **Médaille d'argent** : Deux de couple homme : Samuel Arque / Martin Bauer
- **Médaille de Bronze** : Quatre de pointe avec barreur homme : Balthazar Chove / Pierre-Esteban Soubeste / Ethan Chouraqui / Awen Thomas / barreuse : Lucie Mercier

2. Bourse solidarité Olympique

Le CNOSF relaie la bourse Solidarité olympique, qui s'adresse à des sportifs s'entraînant en France avec le projet de courir pour leur pays d'origine aux Jeux Olympiques. Tous les candidats proposés doivent :

* être reconnus comme réfugiés par le HCR (Haut-Commissariat pour les réfugiés)

* avoir des résultats probants lors de compétitions de haut niveau dans un sport individuel.

Les athlètes retenus bénéficieront d'une allocation mensuelle fixe pour contribuer aux frais d'entraînement. Un rapport d'évaluation et un rapport financier devront être établis tous les 4 mois et renvoyés à la Solidarité Olympique via le CNOSF, faute de quoi la bourse pourra être suspendue.

Si cela intéresse un.e sportif.ve de votre structure, veuillez contacter Caroline : caroline.autour@ffaviron avant le 4.10.21

3. Label EFA 2022

La crise sanitaire ayant à nouveau perturbé la saison 2020-2021, la FF Aviron a pris la décision de renouveler le processus 2021 pour les demandes de labellisation École Française d'Aviron 2022. Nous nous appuyons donc sur le bilan d'activité 2019 (dernière saison complète) pour les demandes de label 2022.

Comme chaque année, les demandes devront être réalisées sur l'intranet fédéral (menu Labellisation > Demande de label) entre le 1er et le 30 novembre 2021, durée de la campagne de labellisation.

Le bilan d'activité reprendra les données 2019 : licences, brevets de rameurs, titres scolaires, les participations aux randonnées et aux épreuves nationales.

L'encadrement actuel du club sera à déclarer : possession des diplômes, licence 2022 de la structure concernée.

La demande éventuelle de mentions complémentaires devra également être complétée.

Si le bilan d'activité 2021 et/ou l'encadrement requis est supérieur à 2019, et qu'il permet au club d'obtenir un label de niveau supérieur, une réclamation justifiée devra être envoyée à la FFA à l'adresse label@ffaviron.fr pour être étudiée.

4. Service Civique

La FF Aviron est agréée pour l'accueil de service civique. 15 postes sont à pourvoir jusqu'à fin décembre 2021 pour des missions de 8 mois. 10 autres postes seront disponibles à partir de janvier 2022 pour des missions de 6 mois.

Ce dispositif s'adresse aux ligues et aux comités départementaux pour 3 missions agréées par l'Agence du service civique : Aviron Scolaire dont Rame en 5ème, Aviron Santé, Aviron Citoyen. Pour plus de renseignements, contactez la FFA : aude.bazinet@ffaviron.fr - 01.45.14.26.60

NB : En application de la loi du 05 août 2021 relative à la gestion de la sortie de la crise sanitaire, les missions de service civique de la FFA relèvent d'un secteur qui entre dans le champ de l'obligation du pass sanitaire. Le volontaire en mission de service civique auprès de la FFA devra donc répondre à cette obligation.

5. Fermeture des MOOC de la FFA

Durant les périodes de confinement, le service formation de la FFA a mis sur pied deux cursus de formation en ligne conduisant respectivement à la validation des parties théoriques de l'Initiateur fédéral et de l'Éducateur fédéral d'aviron en eaux intérieures.

La vie des clubs, des comités départementaux et des ligues reprenant un cours plus « normal », les formations fédérales retrouvent le chemin du présentiel, notamment pour ces deux formations.

Au final 340 personnes se seront inscrites sur le niveau Initiateur et près de 250 personnes sur le niveau Éducateur.

Pour accéder désormais à ces niveaux de formation dans votre ligue, contactez votre coordonnateur régional de formation.

<https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-federale/coordonnateurs-regionaux-de-formation>

La formation SOCLE (prérequis pour toute formation Initiateur) et la formation Initiateur d'aviron indoor sont toujours disponibles en ligne.

<https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-federale/socle-commun>

6. Fonctionnement de la formation fédérale

Depuis le mois de janvier 2021, la formation de niveau Initiateur s'est diversifiée. Il est possible désormais de valider 3 diplômes d'Initiateur différents :

- Initiateur d'aviron en eaux intérieures,
- Initiateur d'aviron de mer,

- Initiateur d'aviron indoor.

Afin d'apporter à chaque stagiaire les bases communes de l'aviron, une formation appelée SOCLE commun a été mise en place. Cette formation est un prérequis pour entrer en formation Initiateur. Elle est organisée 100% en ligne et est proposée gratuitement par la Fédération.

Infos et inscriptions :

<https://ffaviron.fr/espace-federal/formation/formation-federale/socle-commun>

7. Lancement du « club des dirigeantes »

Suite à l'étude réalisée début 2021, la FFA lance son plan d'actions pour favoriser la prise de responsabilités des femmes dans les instances dirigeantes.

Le « club des dirigeantes » sera officiellement lancé le 17 octobre 2021 lors de la Coupe des Dames à Angers. Inscription à ce moment de présentation et de co-construction : aviron-feminin@ffaviron.fr.

8. Semaine Européenne du Développement Durable

Du 18 septembre au 8 octobre a lieu la « semaine » européenne du développement durable.

N'hésitez pas à vous inscrire sur la plateforme MAIF « [Sport Planète](#) » pour vos actions de nettoyage des berges.

Une newsletter paraîtra la semaine prochaine pour faire un tour d'horizon des actions fédérales réalisées et en cours.

De plus, la FFA cherche deux stagiaires spécialisés en éducation à l'environnement et en développement durable ([annonces](#)).

9. Collaboration Cowork'it et Salon Autonomic

La commission développement handi-aviron a travaillé sur l'évolution du siège handi avec le centre d'innovation Cowork'hit. Vous pourrez vous procurer le kit « ergonomie » sur le site Wintech dès la semaine prochaine.

Suite à ce travail, la FFA est invitée à présenter le projet au Salon Autonomic qui se tiendra à Paris du 12 au 14 octobre 2021, sur le stand du Cowork'it. Une belle occasion de faire la promotion de la pratique para-aviron. Une plateforme d'innovation pour le matériel handi-aviron va également être lancée pour favoriser les échanges entre les pratiquants, les clubs, les chercheurs et les fabricants ou revendeurs.

A noter également le lancement de Avistim, l'ergomètre adapté avec électrostimulation pour mobiliser des membres lésés (projet lauréat Impact 2024 avec APF France Handicaps, la société Kurage et Olbia), le 11

octobre au CA Lyon, en présence de Nathalie Benoît, ambassadrice du projet.

10. Dispositif Pass'Sport

La date de clôture à l'éligibilité au Pass'Sport a été repoussée d'un mois soit au 30 novembre 2021.

Retrouvez toutes les informations en ligne : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/espace-structure/pass-sport>

11. Carte Passerelle – Sport Scolaire – Sport en Club

Déclarez-vous « Carte Passerelle » dans l'application « Mon club près de chez moi » pour inviter les jeunes écoliers de CM1 et CM2, licenciés à l'USEP ou à l'UGSEL, et les élèves de 6ème, licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL, à venir tester l'aviron à raison de 3 séances gratuites par club et ce tout au long de l'année scolaire. Dispositif lancé

par le CNOSF pour la deuxième année au niveau national, ce dernier permet d'accompagner les enfants dans leur choix d'une pratique régulière. A ce jour, 74 clubs se sont déclarés.

Le CNOSF prend en charge l'assurance individuelle accident pour les élèves participants ayant présenté leur carte passerelle.

Découvrez le tutoriel explicatif :

<https://youtu.be/dIVXCXu0mD4>

Pour plus d'informations sur ce dispositif, une page internet y est dédiée sur franceolympique.com.

Note d'information fédérale – Octobre 2021 – n°314

1. Médaille d'honneur de la FFA

La médaille d'honneur de la FFA peut être attribuée chaque année sur proposition des ligues à des récipiendaires dont l'engagement et le dévouement à la cause de notre sport, au sein des clubs, comités départementaux et ligues, auront été reconnus par le Comité directeur de la FFA.

Cette médaille est remise par un membre du Comité directeur de la FFA, à l'occasion de l'Assemblée générale de la ligue. Les candidatures doivent être transmises par les ligues à la FFA avant le 1^{er} décembre 2021. Merci de compléter et retourner à la fédération [le formulaire](#).

2. Résultats du Championnat du Monde Beach Rowing - Oeiras - Portugal

La FF Aviron repart du WRBSFavec :

- **Médaille d'or :**
CJmix2W : Aurore COMBES / Kerrian BOULAY
- **Médaille d'argent :**
Cmix2X : Edwige ALFRED / Ludovic DUBUIS
CW1X : Maya CORNUT-DANJOU
Cmix4X+ : Anne-Elise COMMUNAL / Sandie WEBER / Vincent CAVARD / Guillaume BLANC / Remy CHATAIGNIER (barreur)
CJW1X : Suzanna ZAREK
CJM1X : Mathias SOLDATI
CJM2X : Remy RABAL / Donovan SAVARY
- **Médaille de bronze :**
CJW2X : Maxence DUPUIS / Elise BEGUIN

3. European Rowing Coastal Challenge 2021

Le Board Européen organise pour la seconde année consécutive un Challenge Européen de Coastal Rowing du 28 au 31 octobre 2021 à La Marina di Castagneto en Italie. Les épreuves d'enduro sont réservées aux équipages de Club. Les épreuves de Beach Rowing aux équipes fédérales. La FFA ayant priorisé cette année la préparation et participation des équipes de France aux WRBSF ne présentera pas d'équipes au Challenge Européen de Beach Rowing.

Les clubs peuvent s'inscrire aux épreuves d'enduro sur le site de l'organisateur jusqu'au 17 octobre prochain à 12h00, au lien suivant :

<https://ercc2021.com/registration-and-boat-rental/>

4. Certificats médicaux

Depuis cette rentrée sportive, les mineurs n'ont plus besoin de présenter de certificat médical de non-contre-

indication à pratique de l'aviron, ni de certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition. Ces certificats sont seulement demandés pour les pratiquants majeurs.

Aussi, cette saison, les pratiquants, mineurs la saison dernière et majeurs au moment de prendre leur licence 2022, et qui avaient présenté des certificats médicaux la ou les saisons passées, n'auraient pas dû présenter de nouveaux certificats, mais seulement renseigner le questionnaire de santé.

Toutefois, la règle des certificats médicaux pour les majeurs s'appliquant, tout nouveau licencié majeur doit présenter :

- un certificat médical de non-contre-indication à pratique de l'aviron lors de sa première prise de licence en majeur
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'aviron en compétition pour participer à des compétitions

5. Mesures sanitaires

Comme annoncé dans nos publications sur la mise en place et l'évolution des mesures sanitaires à prendre dans les clubs pour lutter contre la crise sanitaire, les conditions d'accès aux clubs (installations intérieurs, ERP X, et extérieurs, ERP PA) évoluent à partir du 30 septembre.

Les mineurs âgés de 12 ans et 2 mois à 18 ans sont maintenant soumis au pass sanitaire.

Les mineurs qui viennent pratiquer dans le cadre du sport scolaire ou péri scolaire ne sont pas concernés par cette mesure.

Retrouvez l'ensemble des mesures sanitaires sur : <https://ffaviron.fr/ffa/covid-19/mesures-sanitaires-ffa-vous-informe>

6. Serveur vidéo FFaviron

Disponible à tous les clubs pour enrichir la promotion de la pratique de l'aviron sur le territoire, le serveur vidéo est à la disposition de tous.

N'hésitez pas à demander un accès pour télécharger gratuitement les finales de championnats de France, les vidéos de promotion de pratique de l'aviron, etc.

Rendez-vous sur <http://ffaviron.media>

7. Equipements Mizuno à -30%

Dans le cadre du partenariat avec la FF Aviron, l'équipementier Mizuno lance son offre de rentrée : -30%

sur toute commande de plus de 500 € PVC, valable jusqu'au 31 octobre 2021.

Découvrez [le catalogue produits](#).

Contact : Jean-Michel Pion

jeanmichel.pion@eu.mizuno.com 06 09 87 56 86

8. Formations à venir : « à vos agendas ! »

Retrouvez toutes les fiches descriptives des formations sur le site de la FFA : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/formation/calendrier-formations>

Inscriptions sur le site Internet de la Fédération ou directement au lien suivant :

<https://forms.gle/9JRpWTPp3DNM1myW7>

Agenda sur 2021

→ Éducateur d'aviron Indoor

- à La Seyne sur mer, du 12 au 14 nov.
- à Nogent sur marne, du 29 nov. au 1^{er} déc.
- à Nogent sur marne, du 17 au 19 déc.
- d'autres formations seront proposées en région sur 2022.

→ Coach Aviron Santé

(la formation se compose de 2 modules de 5 jours)

- à Vichy du 8 au 12 nov. et du 3 au 7 janv.

→ Dynamique de groupe et gestion d'équipe

- à Boulouris (Var), du 23 au 26 nov.

→ Entretien et réparation des matériels

- à Vaires sur Marne, du 11 au 12 déc.

Agenda sur 2022 :

→ Entraîneur fédéral d'aviron « eaux intérieures »

- 3 fois 3 jours : lieux et dates à venir

→ Préparation athlétique du jeune rameur

- à Vichy, du 31 janv. au 2 février.

→ Coach Aviron Handicaps

- 2 jours en distanciel (visio) les 10 et 17 mars
- et en présentiel du 25 au 27 mars (Ile de France).

Assistance, renseignements et inscriptions pour les formations : formation@ffaviron.fr

9. Campagne Octobre Rose 2021

Campagne d'information, de sensibilisation et de soutien, « Octobre Rose » permet de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie en faisant progresser la recherche ou en améliorant la qualité de vie des malades.

Le mois Octobre Rose est donc l'occasion de se mobiliser pour l'association RoseUp, que la FFAviron accompagne depuis 3 ans, et de mettre à l'honneur nos clubs qui oeuvrent pour l'Aviron Santé. Une vingtaine d'entre eux ont donc répondu à l'appel de la FFAviron pour organiser des animations tout au long du mois d'octobre en faveur de l'association RoseUp

Retrouvez les animations par régions via le lien suivant : <https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/calendrier-octobre-2021-20210930112224.pdf>

Note d'information fédérale Octobre 2021 – n°315

TÊTES DE RIVIERE INTERREGIONALES

DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2021

1. Têtes de rivière interrégionales

Les têtes de rivière interrégionales auront lieu le dimanche 14 novembre 2021, à :

- **Mulhouse (Nord-Est),**
Contact : Frédéric DOUCET - 07 64 81 12 34 - frederic.doucet@ffaviron.fr
<http://www.aviron-hautsdefrance.com/>
- **Caen (Nord-Ouest)**
Contact : Alexandre HUSS - 06 75 24 90 18 - alexandre.huss@ffaviron.fr
<http://zone-nordouest-aviron.fr/>
- **Belley (Sud-Est)**
Contact : Pascal MOREL - 06 77 46 26 26 - pascal.morel@ffaviron.fr
<http://www.zone-sud-est-aviron.fr/>
- **Sainte Livrade (Sud-Ouest).**
Contact : Michel COLARD - 06 83 95 00 65 - michel.colard@ffaviron.fr
<https://avironzonesudouest.weebly.com/>

Les participations à ces têtes de rivière interrégionales sont préconisées pour les sportives et sportifs ayant un projet de sélection aux équipes nationales 2022.

Cette épreuve n'est pas sélective pour les para-aviron.

Note d'information fédérale Octobre 2021 – n°316

SPECIALE EVALUATION FEDERALE

1. RAPPEL : Évaluation fédérale : junior, senior et para-aviron homme et femme

Sportifs juniors J16 concernés : rameurs (ses) intéressé(e)s par la compétition.

Sportifs juniors J18, seniors et para-aviron concernés : rameurs (ses) pratiquant régulièrement et présentant un potentiel technique ou physique intéressant.

L'évaluation fédérale est vivement conseillée pour les sportifs visant une sélection dans les collectifs France en 2022. Elle est un des critères utilisés pour désigner certains rameurs convoqués sur les stages hivernaux.

À travers cette évaluation, les J16 détectés feront l'objet d'un suivi particulier. Ils seront vus par les Cadres Techniques Régionaux et pourront être regroupés sur des stages régionaux, interrégionaux voire nationaux dans le cadre du programme PPJ.

Le test à l'ergomètre de cette évaluation doit être réalisé sur un ergomètre Concept 2 de type C, D ou E.

Pour tout renseignement complémentaire contactez :

Julien Valla julien.valla@ffaviron.fr

En cas de problème lors de la saisie des résultats, contactez : Sylvain BOSQUET (01 45 14 26 71) ou Léa DUCHEMIN (01 45 14 26 70) ou par email : sylvain.bosquet@ffaviron.fr
lea.duchemin@ffaviron.fr

1/ Contenu de l'évaluation J16

1. Renseignements administratifs et sportifs
2. Mesures anthropométriques
3. Performance en course à pied sur 3000 mètres
4. Contrôle de performance à l'ergomètre sur 2000 mètres
Réglage maximum du facteur de résistance de l'ergomètre :
 - pour les filles : 110
 - pour les garçons : 120

2/ Contenu de l'évaluation J18 et sénior

1. Renseignements administratifs et sportifs
2. Mesures anthropométrique
3. Performance en course à pied sur 3000 mètres
4. Test de performance maximale à l'ergomètre sur 2000 mètres
Réglage de l'ergomètre : facteur de résistance libre.

3/ Contenu de l'évaluation para-aviron
Les informations et résultats de l'évaluation para-aviron sont à transmettre à Charles DELVAL (pas de saisie sur le serveur fédéral) : charles.delval@ffaviron.fr

Indiquer la classification : PR1, PR2 ou PR3 (PD, ID ou VI).

1. Renseignements administratifs et sportifs
2. Mesures anthropométriques
3. Test de performance maximale à l'ergomètre sur 2000 mètres
Réglage de l'ergomètre : facteur de résistance libre.

4/ Mise en œuvre

Par les Cadres Techniques de la FFA ou les Techniciens Sportifs Fédéraux en liaison avec les présidents de ligue, les présidents de commission sportive, et les entraîneurs de club.

5 / Calendrier

Début de la passation des épreuves et de la saisie des résultats sur le serveur licences : entre le 1 novembre 2021 et le 8 décembre 2021 (12h00).

6/ Résultats

Les résultats sont à inscrire par le responsable du club sur le serveur licences puis dans le menu à gauche :
Tests hivernaux

Note d'information fédérale – Octobre 2021 – n°317

1. Comité directeur

Le Comité directeur, réuni le 16 octobre 2021 à Nogent-sur-Marne, a pris les décisions suivantes :

• **Commission des arbitres :**

Régis Borel a été élu à la présidence de la commission des arbitres suite à la démission de M. Lericolais

• **Élection au Bureau fédéral :**

G. Marchand a été élue en qualité de membre du Bureau fédéral en charge du para aviron.

• **Aides à l'emploi des techniciens sportifs régionaux dans les ligues :**

Le dispositif d'aides à l'emploi des techniciens sportifs régionaux dans les ligues a été reconduit.

Vous trouverez toutes les informations via le lien :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-AideEmploiTSR-20211021135706.pdf>

• **Textes réglementaires :**

La nouvelle version de l'annexe 4 du Règlement intérieur, Règlement médical est consultable sur le site fédéral :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FFAviron-Annexe4ReqMed-20211021135824.pdf>

• **Circuit Randon'Aviron 2022**

47 randonnées ont été retenues pour figurer dans le circuit "Randon'Aviron 2022". La liste des manifestations sera prochainement consultable sur le site internet de la FFA : Pratiquer l'aviron > Programmes fédéraux > Circuit Randon'Aviron. Le catalogue sera disponible d'ici la fin de l'année.

• **Randonnée de l'année 2022**

La Randonnée Lémanique, organisée par la Base nautique de Sciez sur le lac Léman a été désignée Randonnée de l'année 2022. Elle se déroulera les 28 et 29 mai 2022.

• **Affiliation**

Aviron Club du Salagou (Ligue Occitanie)

• **Mise en sommeil**

Papeete CSP 987 – Comité de Secourisme Polynésien et de Protection Civile (C9E004).

Papeete TN – Terehau Nui (C9E005).

• **Changement de nom**

Tefana Matini Hoe Faatere devient Matini Hoe (C9E006)

2. Classement des clubs aviron indoor

Le classement des clubs aviron indoor 2021 est disponible, vous pouvez le consulter via le lien :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-classement-des-clubs-indoor-2021-20211005145349.pdf>

L'Aviron Sétois, Gravelines Union Sportive Aviron et Boulogne 92 composent le podium.

3. Aides aux structures : moteurs et coques de sécurité

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, notre fournisseur de coques de sécurité a informé la FFA que dorénavant toute nouvelle commande est estimée en livraison à partir du mois de juillet 2022.

Concernant les commandes de moteurs, merci de contacter en amont de votre commande Anthony Guedj : 01 45 14 26 49 ou anthony.guedj@ffaviron.fr

4. Rappel - Label EFA 2022

La crise sanitaire ayant à nouveau perturbé la saison 2020-2021, la FF Aviron a pris la décision de renouveler le processus 2021 pour les demandes de labellisation École Française d'Aviron 2022. Nous nous appuyons donc sur le bilan d'activité 2019 (dernière saison complète) pour les demandes de label 2022.

Comme chaque année, les demandes devront être réalisées sur l'intranet fédéral (menu Labellisation > Demande de label) entre le 1er et le 30 novembre 2021, durée de la campagne de labellisation.

Le bilan d'activité reprendra les données 2019 : licences, brevets de rameurs, titres scolaires, les participations aux randonnées et aux épreuves nationales.

L'encadrement actuel du club sera à déclarer : possession des diplômes, licence 2022 de la structure concernée.

La demande éventuelle de mentions complémentaires devra également être complétée.

Si le bilan d'activité 2021 et/ou l'encadrement requis est supérieur à 2019, et qu'il permet au club d'obtenir un label de niveau supérieur, une réclamation justifiée devra être envoyée à la FFA à l'adresse label@ffaviron.fr pour être étudiée.

5. Formations à venir : « à vos agendas ! »

Retrouvez toutes les fiches descriptives des formations sur le site de la FFA : <https://www.ffaviron.fr/espace-federal/formation/calendrier-formations>

Inscriptions sur le site Internet de la Fédération ou directement au lien suivant : <https://forms.gle/9JRpWTPp3DNM1myW7>

Agenda sur 2021

→ Éducateur d'aviron Indoor

- à La Seyne sur mer, du 12 au 14 nov.
- à Nogent sur marne, du 29 nov. au 1^{er} déc.
- à Nogent sur marne, du 17 au 19 déc.
- d'autres formations seront proposées en région sur 2022.

→ Coach Aviron Santé

(la formation se compose de 2 modules de 5 jours)

- à Vichy du 8 au 12 nov. et du 3 au 7 janv.

→ Dynamique de groupe et gestion d'équipe

- à Boulouris (Var), du 23 au 26 nov.

→ Entretien et réparation des matériels

- à Vaires sur Marne, du 11 au 12 déc.

Agenda sur 2022 :

→ Entraîneur fédéral d'aviron « eaux intérieures »

- 3 fois 3 jours : lieux et dates à venir

→ Préparation athlétique du jeune rameur

- à Vichy, du 31 janv. au 2 février.

→ Coach Aviron Handicaps

- 2 jours en distanciel (visio) les 10 et 17 mars
- et en présentiel du 25 au 27 mars (Ile de France).

Assistance, renseignements et inscriptions pour les formations : formation@ffaviron.fr

Note d'information fédérale – Novembre 2021 – n°318

1. Congrès World Rowing 2021

Le Congrès annuel de World Rowing (anciennement FISA) s'est tenu en visio-conférence le 6 novembre dernier. Les décisions suivantes y ont été prises :

• Comité exécutif :

- Jean-Christophe Rolland (France) a été réélu pour un troisième mandat à la présidence.
- Tricia Smith (Canada) a été réélue Vice-Présidente pour un troisième mandat.
- Gérritjan Eggenkamp (Pays-Bas) a été réélu trésorier.
- Matt Smith Directeur Exécutif de World Rowing quittera ses fonctions fin 2021. Il sera remplacé dans ces fonctions par Vincent Gaillard (Suisse).

• Commissions :

- Patrick Rombaut (Belgique) a été réélu à la présidence de la commission d'arbitrage.
- Rosie Mayglothling (Grande-Bretagne) a été réélue à la présidence de la commission des compétitions.
- Eva Szanto (Hongrie) a été réélue à la présidence de la commission des événements.

• Nouvelles commissions :

- Guin Batten (Grande-Bretagne) a été élue nouvelle présidente de la commission d'aviron de mer (coastal rowing),
- Jacomine Ravensbergen (Pays-Bas) a été élue nouvelle présidente de la commission mixte pour l'égalité, la diversité et l'inclusion.
- Filip Ljubicic (Serbie) a été élu nouveau président de la commission d'aviron indoor.

Il a été annoncé que le Conseil d'administration de World Rowing avait voté en faveur de la proposition de Los Angeles 2028 de déplacer le site des épreuves d'aviron au Long Beach Marine Stadium et du déroulement des compétitions sur la distance de 1500 m.

2. Soirée Pavillon Baltard

La Fédération Française d'Aviron organise une soirée inédite au **Pavillon Baltard** le **samedi 11 décembre** dès **18h30** afin de clôturer l'année 2021 dans une ambiance conviviale et festive. Au programme de cette soirée : un dîner dans un lieu de prestige suivi d'une soirée dansante avec DJ.

A l'occasion de cet événement, un jeu concours par tirage au sort est organisé : le **Balt'Hasard** vous réserve bien des surprises ! Tentez de remporter un skiff de compétition, un ergomètre Concept 2 ou encore une entrée pour le MAIF Aviron Indoor et plein d'autres lots.

• Tarif :

Tarif individuel : 35€

Tarif de groupe (5 personnes) : 30€ (il vous suffit d'entrer le code SB-GROUPE5 au moment de confirmer votre participation)

Tarif enfant -12 ans : 12€

Ticket Balt'Hasard : 5€

Lien de la plateforme pour s'inscrire

: <https://www.helloasso.com/associations/federation-francaise-d-aviron/evenements/soiree-baltard>

3. Échéances sportives dernier trimestre 2021

Les échéances du dernier trimestre ont été définies. Elles serviront de base à la constitution de collectifs de travail pour les stages organisés de novembre à décembre 2021.

Elles peuvent être consultées sur le site internet de la FFA :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/Echeances-sportives-dernier-trimestre2021-20211028162944.pdf>

4. GoMyPartner

La FFA a signé une convention avec GoMyPartner, société ayant développé une application permettant aux sportifs et parents de sportifs, de se constituer une cagnotte à travers leurs achats auprès des commerces partenaires référencés.

Cette cagnotte est utilisable pour une adhésion dans un club, un achat d'équipements ou toute autre dépense liée à une activité sportive. Le concept développé permet également de générer des revenus pour les clubs partenaires du dispositif.

[GoMyPartner: Dispositif de financement gratuit pour les clubs - YouTube](#)

La FF Aviron et GoMyPartner organisent un webinaire d'information le **mardi 16 novembre à 18h30**.

Participer à la réunion Zoom :

<https://us06web.zoom.us/j/82837380517?pwd=OUFuS1pzbHJKdWlhcERRd01ZVEVvUT09>

ID de réunion : 828 3738 0517

Code secret : 350478

5. Pass' Sport

Rappel : la deuxième vague de déclaration pour les demandes de remboursement du Pass'Sport est ouverte jusqu'au 30 novembre sur le site lecompteasso.fr. À ce jour, 135 clubs d'aviron ont bénéficié d'un remboursement de 50 € pour 1000 licencié(e)s

6. Club des dirigeantes

Le 2ème RDV du club des dirigeantes aura lieu le jeudi 25 novembre, de 18h30 à 20h, en visioconférence. Il s'adresse à toutes les femmes qui ont passé la formation initiateur ces dernières années, aux mamans investies, à toutes les femmes qui font partie des comités directeurs. Plusieurs invitées spécialisées interviendront lors de cette soirée, qui se veut accessible à toutes et participative, dans le but d'échanger ensemble, mais également de comprendre les mécanismes qui sous-tendent nos organisations.

Inscrivez-vous pour recevoir le lien : aviron-feminin@ffaviron.fr

7. Accès des femmes aux postes à responsabilité

Le projet continue. Après l'étude réalisée en 2021 auprès des dirigeantes, 2022 sera consacrée aux entraîneuses. Elle sera assurée par Léa Castagné étudiante en Master Egal'APS.

8. Opération « récupérateurs d'eau »

Soutenue par son partenaire MAIF, la FFA incite les clubs à ne plus utiliser d'eau courante pour laver les bateaux. Elle propose donc un dispositif d'aide à l'installation de récupérateurs d'eau Aide à hauteur de 100 € pour une cuve de 1000L uniquement.

- Aide sur deux cuves maximum par club
- Aide à limitées à 100 cuves au total pour l'ensemble des clubs en 2021
- Aide conditionnée à l'envoi de justificatif d'achats (factures) et de photos de l'installation.
- Envoi de stickers MAIF à coller sur les arrosoirs et seaux servant à aller chercher l'eau au récupérateur et à laver les bateaux.

Contact : developpement.durable@ffaviron.fr

9. Label « Développement durable » du CNOSF

Il a été rénové et se décline en 3 niveaux : bronze, argent, or. Les démarches sont maintenant dématérialisées. Vous pouvez demander la labellisation de votre événement, que ce soit une randonnée ou une compétition.

Contact : developpement.durable@ffaviron.fr

10. Tour des ligues para-aviron

La FFA organise une tournée des ligues pour échanger avec les clubs et les partenaires locaux sur l'évolution de la pratique para-aviron et para-aviron adaptée (offre sportive, matériel, financement), dans l'objectif de lever les freins, mutualiser autant que possible, créer un réseau et une entraide régionale.

Les réunions s'adressent aux dirigeants, entraîneurs professionnels et bénévoles. Elles auront lieu en visio-conférence.

Si vous n'êtes pas disponibles à la réunion de votre région, vous pouvez assister à une autre réunion prévue au calendrier.

Si vous n'avez pas reçu le lien par l'intermédiaire de vos ligues, vous pouvez le demander au contact indiqué ci-dessous :

- **Normandie** : Lundi 15 novembre - 18h30-20h00
antoine.beltramello@ffaviron.fr
- **AURA** : Mercredi 17 novembre - 18h00-19h30
anthony.lalande@ffaviron.fr
- **Ile de France** : Lundi 22 novembre – 18h30-20h00
tifenn.gleonnec@ffaviron.fr
- **PACA** : Mardi 23 novembre – 12h00-13h30
loic.mariage@ffaviron.fr
- **BFC** : Mercredi 24 novembre - 18h30-20h00
stephane.chevauchet@ffaviron.fr

- **Hauts de France** : Vendredi 26 novembre - 12h-13h30

frederic.doucet@ffaviron.fr

- **Grand-Est** : Vendredi 3 décembre - 13h00-14h30
marie-eglantine.faust@ffaviron.fr
- **Bretagne** : Lundi 6 décembre - 18h30-20h00
antoine.marais@ffaviron.fr
- **Nouvelle Aquitaine** : Jeudi 9 décembre – 13h-14h30
sebastien.granier@ffaviron.fr
- **Centre** : Jeudi 9 décembre - 18h30-20h00
alexandre.huss@ffaviron.fr
- **Occitanie** : Lundi 13 décembre - 18h30-20h00
nicolas.finez@ffaviron.fr
- **Pays de Loire** : 16 décembre - 18h30-20h00
alexandre.viaud@ffaviron.fr

Contact : handicaps@ffaviron.fr

11. Dossier équipement « ANS accessibilité »

5 ligues et 9 clubs ont déposé des dossiers pour s'équiper en matériel pour les publics en situation de handicap. Ils ont pu bénéficier d'une aide totale de 256 400 euros, pour un financement à jusqu'à 80% du prix d'achat.

Contact : handicaps@ffaviron.fr

12. Calendrier international 2022 :

- Championnat d'Europe Indoor : du 29 au 30 janvier 2022 à Jönköping, Suède.
- Championnat du Monde Indoor : du 25 au 26 février 2022 à Hambourg, Allemagne.
- Régate internationale : du 14 au 15 mai 2022 à Essen, Allemagne.
- Régate internationale para-aviron : du 13 au 15 mai 2022 à Gavirate, Italie.
- Championnat d'Europe U19 : du 21 au 22 mai 2022 à Sabaudia, Italie.
- Coupe du monde – étape 1 : du 27 au 29 mai 2022 à Belgrade, Serbie.
- Coupe du monde – étape 2 : du 17 au 19 juin 2022 à Poznan, Pologne.
- Régates internationales para-aviron et para-aviron adapté : du 2 au 3 juillet 2022 à Vaires-sur-Marne, France.
- Coupe du monde – étape 3 : du 8 au 10 juillet 2022 à Lucerne, Suisse.
- Championnats du monde U23 et U19 : du 27 au 31 juillet 2022 à Varèse, Italie.
- Coupe de la Jeunesse : du 5 au 7 août 2022 à Castrelo de Mino, Espagne.
- Championnats d'Europe : du 11 au 14 août 2022 à Munich, Allemagne.
- Championnat d'Europe U23 : du 3 au 4 septembre 2022 à Hazewinkel, Belgique.
- Championnat du monde Masters : du 7 au 11 septembre 2022 à Libourne, France.
- Championnats du monde : du 18 au 25 septembre 2022 à Racice, République Tchèque.
- Championnat d'Europe Aviron de Mer et Beach Rowing : les dates vous seront communiquées ultérieurement
- Championnat du monde Aviron de Mer (Coastal rowing) : du 7 au 9 octobre 2022 à Saundersfoe, Grande Bretagne.
- Finales mondiales de Beach Rowing Sprint : du 14 au 16 octobre 2022 à Saundersfoe, Grande Bretagne.



NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°319

SPÉCIALE : PROGRAMME GÉNÉRATION 2024-2028

NOVEMBRE 2021

1. COLLECTIFS U19 et U23

Suite à la réorganisation du Haut Niveau au sein de la FFA mise en place par le Directeur Technique National et le Consultant Exécutif-Haute Performance, Yannick Schulte a été nommé responsable du programme «Génération 2024-2028» regroupant les collectifs France U19 et U23.

Une présentation complète des staffs sur lesquels il pourra s'appuyer pour mener à bien cette mission sera faite dès que les choix seront totalement arrêtés.

Dans l'immédiat et afin de répondre aux différentes attentes, vous trouverez ci-dessous quelques éléments relatifs à l'organisation de la saison 2022 pour ces deux collectifs.

- **Piges en 2- du mois de décembre :**

Les 18, 19 et 20 décembre prochains, des piges d'appairages auront lieu à Vaires-sur-Marne.

Seront convoqués sur ces piges les athlètes U19 H et F, et U23 H et F toutes catégories, qui se sont illustrés la saison passée et/ou plus particulièrement sur ce début de saison lors de la TDR de novembre et/ou à l'occasion du test ergo de décembre. Ces athlètes devront présenter des dispositions à s'inscrire dans un projet de performance en pointe sur la saison internationale 2022.

(A noter : un appairage constitué d'un athlète U23 convoqué déjà associé à un athlète A identifié se verra proposer un parcours dans cette composition pour une évaluation objective de l'association).

Ces piges doivent permettre de faire émerger les individualités et de constituer les paires les plus performantes possibles. Les convocations en vue de ce regroupement seront établies et envoyées dans la semaine 6 au 10 décembre.

Pour permettre de tenir ces délais, la MAP par l'intermédiaire d'Hugo Maciejewski demandera aux clubs et aux pôles le retour rapide des tests ergométriques du 4 décembre. Il est impératif d'avoir ces résultats pour établir les convocations.

- **Programme d'entraînement U23 :**

Vous trouverez ci-dessous le programme d'entraînement à appliquer jusqu'au 9 janvier. Il s'inscrit dans la continuité du dernier envoi réalisé par Samuel Barathay et qui va jusqu'au 12 décembre. Ce programme est optimal pour les rameuses et rameurs U23 visant une sélection nationale en 2022. Veillez à bien observer le principe de progressivité sur le volume d'entraînement chez les S1 et 2.

Il est préconisé une augmentation de 5% à 10% du volume par an. Au-delà de 20% d'augmentation, le risque de blessure est important, il revient à l'encadrement d'individualiser sur ce point essentiel à la performance.

Un programme sera envoyé pour les 2 catégories pour la période allant du 10 janvier jusqu'au Championnat de France bateaux courts.

→ [Télécharger le programme](#)

Programme U23 - 2022

13-déc	14-déc	15-déc	16-déc	17-déc	18-déc	19-déc	51	he total (h)	15:20
PIGES 2 => Programme spécifique									
Repos	B1 - 2*30' 18 à 20 km	Repos	B1 - 2*30' 15 km	Repos	B2 - 2*25' 20 Km	B2 - 2*25' 20 Km			
20' Footing C2 - 3 tours 10' Footing	Repos	B1 - 2*30' 18 à 20 km	Footing 30' & Muscul. DC/EP/SQ/TR 6 x 6 à 80-85% pause 3' Gainage 15'	20' Footing C2 - 3 tours 10' Footing	B1 - 2*30' 16 Km	Repos			
									B 111 C2 6 E 0:00 CAP 1:30 Div 0:15 C1 1:20
20-déc	21-déc	22-déc	23-déc	24-déc	25-déc	26-déc	52	he total (h)	15:10
Vacances									
20' Footing C2 - 3 tours 10' Footing	B1 - 2*35' 18 Km	B2 - 2*25' 20 Km	20' Footing C2 - 2 tours 10' Footing	B1 - 2*30' 15 km	Repos	B2 - 2*25' 20 Km			
B1 - 2*30' 15 km	B1 30' puis B6 8*10 coups 18 km	Repos	B1 - 2*30' 15 km	Footing 30' & Muscul. DC/EP/SQ/TR 6 x 6 à 80-85% pause 3' Gainage 15'	Repos	Repos			
									B 121 C2 4 E CAP 1:30 Div 0:15 C1 1:20
27-déc	28-déc	29-déc	30-déc	31-déc	01-janv	02-janv	1	he total (h)	10:00
Vacances									
20' Footing C2 - 2 tours 10' Footing	B1 - 2*30' 18 à 20 km	20' Footing C2 - 2 tours 10' Footing	60' Footing	Footing 30' & Muscul. DC/EP/SQ/TR 6 x 6 à 80-85% pause 3' Gainage 15'	Repos	60' Footing			
B1 - 2*30' 15 km	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos	Repos			
									B 35 C2 4 E CAP 3:30 Div 0:15 C1 1:20
03-janv	04-janv	05-janv	06-janv	07-janv	08-janv	09-janv	2	he total (h)	16:35
B1 - 2*30' 15 km	B1 - 2*30' 18 à 20 km	B2 - 2*25' 20 Km	B1 - 2*30' 15 km	Repos	B2 - 2*20' 15 à 18 km	B1 - 2*30' 18 à 20 km			
20' Footing C2 - 3 tours 10' Footing	Repos	Repos	20' Footing C2 - 3 tours 10' Footing	Footing 30' & Muscul. DC/EP/SQ/TR 6 x 6 à 80-85% pause 3' Gainage 15'	B1 - 2*30' 15 à 18 km	Repos			
									B 120 C2 6 E 0:30 CAP 1:30 Div 0:15 C1 1:20

▪ **Régates de sélection :**

Le principe des régates de sélection est désormais étendu aux deux catégories. En conséquence, les rameurs U19 visant une sélection pour le Championnat d'Europe U19 (Saubaudia, Italie, 21 & 22 mai 2022) et U23 pour la Régate Internationale d'Essen (Essen, Allemagne, 14 & 15 mai 2022) passeront par une régata de sélection qui se déroulera les 30 avril et 1er mai.

Les sélections U19 pour la Coupe de la Jeunesse (Castrello, Espagne, 5-7 août 2022) et le Championnat du Monde U19 (Varèse, Italie, 27-31 juillet 2022), mais aussi pour le Championnat du Monde U23 (Varèse, Italie 27-31 juillet 2022) seront arrêtées à l'issue de la deuxième régata de sélection qui se déroulera les 18 et 19 juin. Seuls les équipages offrant de réels gages de performances en vue de ces échéances internationales seront retenus.

▪ **Les critères de participations aux régates de sélections :**

U19 :

Pour les J16 et J17 être qualifié aux championnats de France bateaux courts.
Pour les J18 être classé dans les 12 premiers du Championnat de France bateaux courts.

U23 :

Etre classé dans les 24 premiers du championnat de France bateaux courts ou pour les étudiants à l'étranger, avoir réalisé deux performances significatives sur 2000m lors des tests ergométriques hivernaux.

Pour les U19 et U23, une dérogation pourra être accordée par l'encadrement en cas de justifications particulières.

- Les calendriers prévisionnels 2022 U19 et U23 :

→ [Télécharger le calendrier U19](#)

F.F. AVIRON
Direction Technique Nationale



Calendrier Prévisionnel 2022

U19

Début	Fin	Objet	Lieu	Rég
05.02	05.02	Championnat de France Indoor	Centres/Clubs	
17.02	24.02	Stage d'entraînement	Soustons *	40
19.03	20.03	Tête de rivière de zones	Centres/Clubs	
02.04	03.04	Championnat de Zone Bateaux Courts	Centres/Clubs	
15.04	17.04	Championnat de France Bateaux Courts	Cazaubon	32
22.04	01.05	Stage d'entraînement et Régate de Sélection	Vaires/Base	77
13.05	19.05	Préparation Championnat d'Europe	Vaires/Base *	77
19.05	23.05	Championnat d'Europe	Sabaudia	ITA
28.05	29.05	WE à déterminer	Centres/Clubs	
04.06	05.06	Chpt de France J18 BL	Vichy	03
11.06	12.06	WE à déterminer	Centres/Clubs	
17.06	19.06	Régate de Sélection U19	Vaires/Base	77
28.06	20.07	Préparation Chpt du Monde JA	Temple	47
20.07	24.07	Préparation Chpt du Monde JA	Libourne	33
24.07	01.08	Championnat du Monde JA	Varese	ITA
26.07	31.07	Préparation Coupe de la Jeunesse JB	Vaires/Base *	77
31.07	08.08	Coupe de la Jeunesse JB	Castrelo de Mino *	ESP
* en attente de confirmation				


Yannick SCHULTE
 Responsable des Équipes de France U19 et U23


Sébastien VIELLEDENT - OLY
 Directeur Technique National

→ [Télécharger le calendrier U23](#)



F.F. AVIRON
Direction Technique Nationale

Calendrier Prévisionnel 2022

U23

Début	Fin	Objet	Lieu	Rég
05.02	05.02	Championnat de France Indoor	Centres/Clubs	
14.02	01.03	Stage d'entraînement	Temple	47
19.03	20.03	Tête de Rivière de zones	Centres/Clubs	
02.04	03.04	Championnat de Zone Bateaux Courts	Centres/Clubs	
15.04	17.04	Championnat de France Bateaux Courts	Cazaubon	32
22.04	01.05	Stage d'entraînement et Régate de Sélection	Vaires/Base *	77
06.05	12.05	Préparation RI Essen	Vaires/Base *	77
12.05	16.05	RI Essen	Essen	GER
11.06	18.06	Préparation Rég. Sélection	Centres/Clubs	
18.06	19.06	Rég. Sélection	Vaires/Base	77
28.06	20.07	Préparation Championnat du monde	Temple	47
20.07	24.07	Préparation Championnat du monde	Libourne *	33
24.07	01.08	Chpt du Monde	Varese	ITA
* en attente de confirmation				


Yannick SCHULTE
 Responsable des Équipes de France U19 et U23


Sébastien VIELLEDENT - OLY
 Directeur Technique National

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°320

SPÉCIALE : CHAMPIONNAT J16

NOVEMBRE 2021

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE J16 - 2022

Les épreuves du brevet des collèges sont programmées les 30 juin et 1er juillet 2022 (parution au Bulletin officiel de l'Éducation nationale du 30 septembre 2021) :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15212>

Ces épreuves impacteront les rameurs qui se sélectionneront au championnat de France J16 programmé à Bourges les 2 et 3 juillet 2022.

La commission des compétitions a étudié les différentes options envisageables, et un report de dates s'avère totalement impossible. En revanche, et après analyse, la commission a acté que les courses J16 ne débiteront qu'à partir du samedi 2 juillet le plus tard possible dans l'après-midi.

L'horaire définitif de début des épreuves J16 ne pourra être établi définitivement qu'après la clôture des engagements. La FFA s'engage cependant à tout mettre en œuvre afin de permettre aux sportifs concernés de se rendre sur place dans les meilleures dispositions au regard de ce contexte, tout en maintenant la cohérence de l'organisation sur l'ensemble de ce week-end de championnats.

NOTE D'INFORMATION FÉDÉRALE n°321

DÉCEMBRE 2021

1. COMITÉ DIRECTEUR

Le Comité directeur, réuni le 11 décembre 2021 en visio conférence a pris les décisions suivantes :

- **Réglementation sportive 2022**
La réglementation sportive 2022 a été mise à jour pour les épreuves FFSU. Nous vous invitons à la consulter sur le site internet de la FFA : <https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-reglementation-sportive-2022-unss-ffsu-20211112143057.pdf>
- **Lieu de l'Assemblée générale du 26 mars 2022**
L'Assemblée générale de la fédération se déroulera à Mâcon. Elle pourra se tenir en distanciel selon le contexte sanitaire.
- **Désignation du délégué fédéral et du président de jury du championnat de France Indoor 2022**
Délégué fédéral : Anne TOLLARD
Président de jury : Eléonor FORSHAW
- **Honorariat des arbitres**
L'honorariat a été accordé à :
Rémy NELLY du club de Belleville 55 Aviron (Ligue Grand-Est).
- **Médailles d'honneur 2021**
La médaille d'honneur de la FFA a été décernée pour 2021, aux personnes suivantes :
 - Pierre PAILLE – CN Indre
 - Daniel DEBRIL – A Boulogne
 - Denis BUISSON – CN Nogent
 - Raymond DEBU – ASCE Corbeil
 - Bernard CAM – Aviron Club 94
 - Georges COTTIN – Boulogne 92
 - Jacques ROGER – AMH Meulan
 - Jacques LELIONNAIS – RC Port-Marly
- **Commission des arbitres**
Alex MAZOYER - Cercle de l'Aviron de Lyon (Ligue Auvergne Rhône Alpes), rejoint la commission des arbitres.
- **Affiliations**
 - Aviron Mulhouse (Ligue Grand -est)
 - La Ligue de la Réunion, territoire développant l'activité aviron. Cette proposition sera soumise au vote de l'assemblée générale
- **Information ligue**
La ligue Aviron de Guyane rencontre des difficultés pour la poursuite de son activité. Un point de situation sera fait ultérieurement.
- **Convention avec la Fédération Française de Secourisme et de Sauvetage**
Le partenariat entre la FFA et la FFSS permet à chaque association du réseau FFA de contacter directement une association du réseau FFSS bénéficiant d'un agrément départemental pour solliciter un dispositif prévisionnel de formations aux premiers secours. Un tarif unique est appliqué sur l'ensemble du territoire.
Liste des structures affiliées à la FFSS : <https://www.ffss.fr/web/ffss/576-trouver-un-club.php>
Calendrier des formations : <https://www.ffss.fr/web/ffss/644-cherchez-une-formation.php>
La convention validée par le Comité directeur, sera signée le 14 janvier 2022.

2. CHAMPIONNATS D'AVIRON INDOOR

Au regard de l'évolution du contexte sanitaire international, les décisions suivantes ont été prises :

- Les [championnats d'Europe d'aviron indoor](#) prévus les 29 et 30 janvier à Jönköping (SUEDE) sont annulés.
- Les [championnats du monde d'aviron indoor](#) prévus les 25 et 26 février à Hambourg seront 100% connectés. En effet, l'organisation hybride et les déplacements internationaux étant compliqués par la situation, l'événement se tiendra en virtuel et une qualification est toujours requise pour y participer. Pour en savoir plus : <https://worldrowing.com/event/2022-world-rowing-indoor-championships>

La situation en France et particulièrement celle, très incertaine, du début d'année nous contraint à anticiper pour assurer le bon déroulement de l'événement. Ainsi, le Bureau fédéral a validé la tenue du **MAIF Aviron Indoor en connecté les 5 et 6 février 2022**. Les adaptations du programme et toutes les informations nécessaires sont publiées sur le site championnats.aviron-indoor.fr/

3. CHALLENGE DES 7 DÉFIS CAPITAUX

L'édition 2021-2022 de ce challenge national a commencé mais il n'est jamais trop tard pour y prendre part. De plus, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées, permettant d'améliorer votre expérience : un tableau de bord de la progression, l'identification des participants de votre club dans les classements et la déclinaison des classements nationaux par région pour se challenger localement.

Pour rappel, ce challenge, gratuit, est pris en compte dans le calcul du classement national INDOOR des clubs.

Toutes les informations et inscriptions sur c7dc.ffaviron.fr

4. FORMATION ÉDUCATEUR INDOOR

Une dernière session de formation à l'Éducateur Indoor est prévue au siège de la Fédération du 17 au 19 décembre prochain. Il s'agira de la dernière session 2021 avant deux nouvelles formations en région, en Nouvelle Aquitaine (mars 2022) et Pays de la Loire (avril 2022).

Pour participer à la formation Éducateur d'aviron Indoor vous devez avoir validé votre brevet de rameur indoor niveau 2 ET le SOCLE commun (formation en ligne).

Pour toutes les informations :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FicheFormation-Educateur%20Indoor%202021-20211027121436.pdf>

Pour vous inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc0xz1xOvFYU1tQ0Lhinvq72zroi1-NsIH_LufqfwRm-Ud1A/viewform

5. FORMATIONS CQP 2022 – UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

Deux formations CQP vont être organisées en 2022 par la Fédération. ATTENTION ! : les deux formations débutent par un temps en distanciel à la fin du mois de janvier 2022. Il ne faut donc pas tarder pour vous inscrire ou inscrire les stagiaires de votre structure sur ce cursus de formation. Toute inscription parvenant à la Fédération après la fin du mois de janvier 2022 ne pourra pas être prise en compte, et malheureusement nous ne pourrions pas ajouter de stagiaire en cours de formation !

Pour toutes les informations :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FicheFormation-CQP2022-20211027141448.pdf>

Pour vous inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc0xz1xOvFYU1tQ0Lhinvq72zroi1-NsIH_LufqfwRm-Ud1A/viewform

6. FORMATION SUR LA PRÉPARATION PHYSIQUE DU JEUNE RAMEUR

Une formation permet d'actualiser les connaissances en lien avec l'entraînement des rameurs de J10 à J18.

La formation est accessible à tout encadrant bénévole ou professionnel souhaitant approfondir ses connaissances sur cette thématique spécifique.

Pour toutes les informations :

<https://www.ffaviron.fr/medias/downloads/FicheFormation-Jeune%20Rameur%202022-20211027123618.pdf>

Pour vous inscrire :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc0xz1xOvFYU1tQ0Lhinvq72zroi1-NsIH_LufqfwRm-Ud1A/viewform

7. AVI'SANTÉ À L'ÉCOLE

L'été dernier, nous vous informions du lancement d'un nouveau programme scolaire à destination des enfants scolarisés en école primaire : l'Avi'Santé à l'école. Cette séquence de 6 séances d'aviron clé en main, associé à un outil de prévention et d'éducation à la santé, permettra de sensibiliser les plus jeunes à la pratique de l'aviron et séduira les enseignants en quête d'outils pour construire leur Parcours Éducatif de Santé, mis en place par le Ministère de l'Éducation nationale. Afin de vous accompagner dans le déploiement de ce programme, un exemplaire des différents supports pédagogiques créés par la FFA (3 livrets de l'enseignant + 1 cahier de l'élève) seront prochainement transmis par courrier à tous les clubs et ligues. Des exemplaires supplémentaires seront à votre disposition, sur simple demande à la FFA, pour équiper plusieurs classes et leur enseignant. Ces outils sont également téléchargeables sur le site de l'aviron scolaire : <http://scolaire.ffaviron.fr/a-ecole/avi-sante-ecole/avi-sante-ecole>
Pour plus d'informations : contact@aviron-scolaire.fr

8. MAGAZINE « DE TOKYO À PARIS » OFFERT À TOUS LES LICENCIÉS

Chaque club recevra prochainement un lot de magazines hors-série réalisés en partenariat avec Mag Aviron. La Fédération Française d'Aviron est heureuse d'offrir un exemplaire à chacun de ses licenciés. Entre **le 15 et le 31 décembre**, chaque club recevra un nombre de magazines équivalent à son nombre d'adhérents au 1er décembre. Les clubs comptant plus de 50 licenciés recevront également un **présentoir presse, que nous vous invitons à implanter dans votre club !**

9. COMMUNIQUER DE MON CLUB VERS MES LICENCIÉ.E.S

Dans le cadre de son soutien aux structures, la Fédération Française d'Aviron s'était engagée à accompagner les clubs dans leur communication.

La FF Aviron lance ainsi un cycle de formation sur les outils digitaux à disposition des clubs. La première formation s'articulera autour des canaux de communication allant du club vers ses licencié.e.s.

Trois sessions de formation seront ainsi proposées, selon la taille de votre structure :

- Clubs de moins de 80 licenciés.
- Clubs avec un nombre de licenciés compris entre 80 et 220.
- Clubs de plus de 220 licenciés.

Pour participer à l'une de ces sessions, merci d'indiquer dans un premier temps vos disponibilités au lien suivant : shorturl.at/psCKS

Pour toute question, contactez : communication@ffaviron.fr